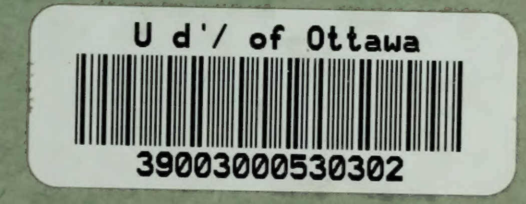
Doumic, Max

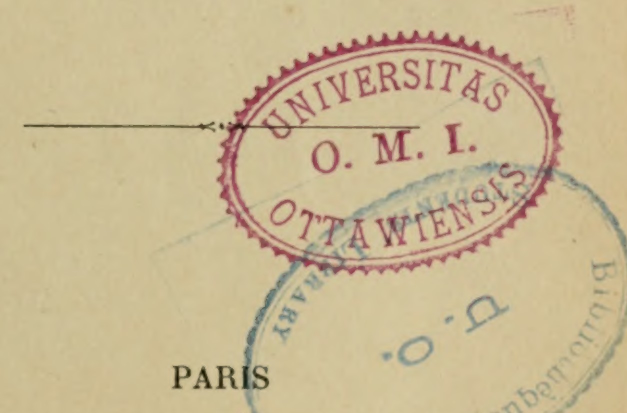
LA FRANC-MACONNERIE EST-ELLE JUIVE OU ANGLAISE?



MAX DOUMIC

(Auteur du *Secret de la Franc-Maçonnerie*)

La Franc-Maçonnerie est-elle Juive ou Anglaise?



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1906

SÉANCE DU SÉNAT
Du 11 avril 1906.

Extrait du discours de M. Dominique Delahaye *sur la politique extérieure.*

« *Lorsque, défendant contre les Anglais les intérêts français à cette tribune, j'ai vu que la commission d'abord et le Sénat ensuite ne tenaient aucun compte des droits incontestables de la France, inscrits dans le traité d'Utrecht, je me suis dit : la diplomatie française n'a pas les mains libres vis-à-vis de l'Angleterre.*

« *C'était alors simplement un soupçon qui, depuis, est devenu pour moi une certitude.*

« *Vous le savez bien maintenant, le nœud de la question de Terre-Neuve n'était pas dans nos droits sur le* French Shore, *qui n'intéresse plus à notre époque les pêcheurs du Grand-Banc : il était dans cet article du traité d'Utrecht qui consacrait la liberté de l'achat de l'appât nommé*

boëtte. C'était donc au moment précis où l'Angleterre foulait aux pieds le traité d'Utrecht que vous déclariez qu'il fallait établir entre elle et nous une entente cordiale.

« Lorsque sont venues les premières menaces allemandes, j'ai eu la bonne fortune de me rencontrer avec un diplomate de carrière : « Comme nous sommes peu clairvoyants au Parlement français! lui disais-je : il ne s'est trouvé personne, lors du vote de l'entente cordiale, pour prévenir les Chambres françaises que cette entente aurait pour conséquence presque immédiate les menaces allemandes. »

« Il est certain que si, à ce moment, un membre du Parlement qualifié, ayant rempli une fonction dans les ambassades, était monté à la tribune pour dire : « Prenez garde, messieurs, il y a là un danger du côté de l'Allemagne! » vous n'auriez certes pas voté l'entente cordiale.

« A la suite de cette conversation, mes soupçons se sont changés en certitude et j'ai acquis cette conviction que vous avez obéi alors à une suggestion anglaise et que vous avez coloré cette suggestion pour la faire adopter au Parlement d'abord, au pays ensuite, du nom d'entente cordiale.

« Mais cette certitude s'est encore fortifiée par

la lecture d'un ouvrage sur les visées de l'Angleterre, ouvrage que j'ai soumis à l'examen d'historiens en quelque sorte de profession, car je ne me suis pas cru posséder assez de connaissances historiques pour me faire une opinion sur les faits rassemblés dans un livre qu'on trouve chez Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, et qui a pour titre le Secret de la franc-maçonnerie.

« *Oh! que les Français voient clair dans notre situation actuelle, c'est le plus grand de mes désirs! Pour qu'ils aient le temps, à tête reposée, d'apprendre ce qu'on ne peut pas dire à cette tribune — car, enfin, il est impossible d'y lire 400 pages, quelque habitude qu'on ait d'y faire des citations — je veux tenter de les intéresser à cette question; c'est pourquoi je veux dire quelques mots du rôle de la Grande-Bretagne dans la politique étrangère depuis la fondation de la grande loge d'Angleterre, en 1717. Toutes les légendes sur les Templiers, et même sur le meurtre d'Hiram, sont des fantaisies destinées à faire croire que cette institution se perd dans la nuit des temps; elle date simplement de 1717, et c'est au dix-huitième siècle qu'elle a essaimé sur toute l'Europe, jusqu'à Constantinople.*

« *Que nous montre l'auteur de ce livre?*

« *Il nous montre l'Angleterre intervenant par*

ses ambassadeurs deux fois : une fois en Portugal, au dix-huitième siècle, pour tirer du bagne trois francs-maçons qui, cette fois, étaient là bien à leur place ; une seconde fois pour empêcher la démolition de la loge de Constantinople.

« *Il nous montre l'Angleterre jalouse de la belle marine du bon roi Louis XVI. C'est là que j'ai vu la marine de Louis XVI, depuis huit ans la plus puissante du monde, rendant jalouse l'Angleterre, et celle-ci, par les sociétés secrètes, semant l'indiscipline dans la marine française, dans ces ports pourvus de toutes sortes d'approvisionnements, et cette marine, après sa rébellion, détruite au point que l'empereur Napoléon Ier a dû renoncer à avoir jamais une marine en France.*

« *Je crains bien, messieurs, que notre politique occulte ne soit la suivante de la politique occulte de l'Angleterre, car la Grande-Bretagne vise à la domination du monde et elle y arrive par deux moyens : la mer et les sociétés secrètes.*

« *Il est donc utile que ceci soit dit dans notre pays. Je n'insiste pas davantage. Les plus curieux pourront se reporter au livre que j'ai cité.* »

Journal officiel du 12 avril 1906.

LA FRANC-MAÇONNERIE

EST-ELLE

JUIVE OU ANGLAISE ?

COMMENT SE POSE LA QUESTION

Le temps n'est plus où le mot de franc-maçonnerie, évoquant seulement l'idée d'un voltairianisme prud'hommesque et de ridicules mascarades, amenait sur les lèvres un inévitable sourire, où les francs-maçons étaient universellement regardés comme des niais inoffensifs. Leur œuvre est apparue au grand jour, et s'il est bien vrai que les niais sont parmi eux en grand nombre, nous savons maintenant qu'ils ne sont pas inoffensifs.

Ce sont les hommes politiques les premiers qui, se trouvant constamment en présence de l'action maçonnique, ont jeté le cri d'alarme.

M. Prache a étudié et nous a fait connaître le rôle de la maçonnerie dans la politique contemporaine. A sa suite, des écrivains de premier ordre se sont décidés, à approfondir, eux aussi, cette question. On a cru d'abord que le caractère qui apparaît aujourd'hui dans cette association était chose nouvelle, qu'il y avait eu une transformation dans la doctrine et dans les actes de la maçonnerie; on s'est vite aperçu qu'on se trompait; on s'est rendu compte qu'elle a toujours été ce qu'elle est maintenant, sectaire, anti-sociale et anti-française. Aussi a-t-on compris la nécessité de remonter plus haut dans son histoire; cette étude a eu pour résultat de la montrer de tout temps mêlée à tous les troubles qui ont agité notre pays. Après les travaux de M. Goyau[1] sur la franc-maçonnerie en France, ceux de MM. Nourrisson[2], Maurice Talmeyr[3] et Copin-Albancelli[4], accusant

1. G. Goyau. *La Franc-maçonnerie en France*, brochure in-16. Perrin, éditeur.

2. Paul Nourrisson. *Etudes sur la franc-maçonnerie contemporaine*, 2 vol. in-16. *Le Club des Jacobins sous la IIIe République. Les Jacobins au pouvoir*. Perrin, éditeur.

3. Maurice Talmeyr. *La Franc-maçonnerie et la Révolution française*, brochure in-16. Perrin, éditeur. — *Comment on fabrique l'opinion*, brochure in-16. Perrin, éditeur.

4. Copin-Albancelli. *La Franc-maçonnerie et la question religieuse*, brochure in-16. Perrin, éditeur. — *Comment je suis entré dans la franc-maçonnerie*, brochure in-16. Perrin, éditeur.

l'identité de doctrine et de procédés chez les hommes de la Révolution et chez les francs-maçons d'aujourd'hui, nous ont fait voir que les révolutionnaires de 1789 et de 1793 peuplaient déjà les loges du XVIII[e] siècle. Résumant tous ces travaux et exposant l'organisation intérieure de la maçonnerie, M. Copin-Albancelli, au cours d'une série de brillantes conférences, a établi que la franc-maçonnerie a toujours été ce qu'elle est à présent et a toujours poursuivi le même but; que c'est elle qui a fait la Révolution; qu'avant comme après la Révolution elle a toujours eu pour objectif de s'emparer de tous les moyens de gouvernement; enfin qu'elle obéit aveuglément à un pouvoir occulte, qu'elle a été créée par ce pouvoir occulte et qu'elle n'en est que l'instrument[1].

Quel est donc ce pouvoir occulte?

Se ralliant à une opinion très répandue, M. Copin-Albancelli incline à croire que c'est la puissance juive.

Dans un ouvrage précédent, *le Secret de la franc-maçonnerie* nous avons signalé ce fait singulier que la franc-maçonnerie, révolutionnaire et anti-nationale dans tous les pays, est en

1. Voyez Appendice I.

Angleterre conservatrice et nationaliste, et nous avons mis en lumière le parallélisme constant qui existe, depuis son apparition, entre son action et celle de la politique anglaise.

Sans contester cette étonnante série de coïncidences extraordinaires, M. Copin-Albancelli nous a seulement reproché d'avoir trop rapidement écarté l'hypothèse de la franc-maçonnerie instrument des Juifs. Pour lui d'ailleurs, il n'y a qu'une alternative : la maçonnerie est l'instrument des Anglais ou celui des Juifs. Lui-même a longtemps hésité. Si la seconde hypothèse lui semble plus probable, c'est que nous constatons à présent et en même temps l'omnipotence de la maçonnerie et le triomphe des Juifs ; c'est que la Révolution a été faite par les amis des Juifs, — l'abbé Grégoire et Mirabeau ont pris la parole en leur faveur, et leur existence sociale date de cette époque ; — c'est à cause des légendes traditionnelles dans la franc-maçonnerie et qui se rattachent au judaïsme ou à la Cabale, le meurtre d'Hiram, les colonnes du temple, etc. ; c'est aussi parce que, suivant lui, la perpétuité de la race juive à travers les siècles et dans tous les pays, avec sa religion, ses mœurs, son caractère, implique chez elle un

gouvernement et que ce gouvernement n'apparaissant pas dans l'histoire, il faut donc que ce soit un gouvernement occulte; enfin c'est parce que l'un des traits essentiels de la maçonnerie est sa haine contre le catholicisme et la papauté, haine qui, dit-il, semble bien plus naturelle chez les Juifs que chez les Anglais.

Si, dans *le Secret de la franc-maçonnerie*, nous ne nous sommes pas arrêté à cette hypothèse d'une association secrète ayant pour but d'assurer aux Juifs le gouvernement universel, c'est qu'elle n'avait pas encore été nettement formulée; elle était seulement chez beaucoup de gens à l'état d'impression, de conviction intime. Nous allons ici examiner cette opinion en détail, et en prenant le cadre même adopté par M. Copin-Albancelli.

Il distingue dans l'action maçonnique deux périodes, une période d'action sourde, qui est la période de préparation, et une période de violences, qui est la période d'exécution. Le XVIIIe siècle a été la période de préparation de la Révolution, nous assistons aujourd'hui à une nouvelle période d'exécution préparée durant le XIXe siècle. Cette considération paraît bien être juste, quand on limite l'action maçonnique à la France; mais,

si on la suit à travers tous les peuples, il ne nous semble pas qu'elle soit tout à fait exacte. La franc-maçonnerie a eu une période de préparation pendant laquelle elle s'est installée et organisée dans tous les pays; une fois organisée, elle a eu une période d'action continue ; cette action est devenue violente et précipitée, quand le pouvoir occulte a eu besoin d'obtenir rapidement un résultat immédiat; cela s'est produit en France au moment de la Révolution, en Espagne en 1820, en Italie de 1830 à 1860, en Russie actuellement en même temps qu'en France ; cela se produira peut-être en Allemagne et en Italie, plus tôt qu'on ne s'y attend, contre la maison de Hohenzollern et la maison de Savoie, que la maçonnerie a faites ce qu'elles sont[1].

Sauf cette réserve, nous sommes entièrement d'accord avec M. Copin-Albancelli, et, de même que lui, nous envisagerons spécialement l'époque de la Révolution et la période que nous traversons en ce moment. Dans cette dernière période, nous nous limiterons à la manifestation la plus aiguë de la franc-maçonnerie, à celle où toutes les apparences semblent réunies pour faire croire qu'on

1. Voy. Appendice II.

se trouve en présence d'une action juive : l'Affaire Dreyfus.

Nous allons donc examiner tout d'abord par qui la franc-maçonnerie a été fondée et si elle a pu l'être par les Juifs ; nous rechercherons ensuite par qui a été préparée et faite la Révolution, à qui elle devait profiter et à qui elle a profité ; puis par qui a été lancée l'Affaire Dreyfus et par qui elle a été menée, à qui elle devait profiter et à qui elle a profité.

Nous verrons à quoi se réduisent alors les arguments sur lesquels on peut s'appuyer pour considérer la franc-maçonnerie comme l'œuvre des Juifs. Enfin nous indiquerons à quelle époque les Juifs se sont alliés à la franc-maçonnerie, et d'où vient qu'ils y occupent aujourd'hui une place dont nous ne songeons d'ailleurs pas à nier l'importance.

I

PAR QUI LA FRANC-MAÇONNERIE A-T-ELLE ÉTÉ FONDÉE?

Cela nous le savons.

La franc-maçonnerie a été fondée en 1646, en Angleterre, par Elie Ashmole[1]. En 1717, les différentes loges existant en Angleterre se sont réunies, ont revisé leurs statuts, se sont donné une direction centrale, la Grande Loge d'Angleterre, et un grand-maître. C'est la franc-maçonnerie telle que nous la connaissons à présent.

La franc-maçonnerie a été importée en Hollande par des Anglais — François de Lorraine y fut initié sous la présidence de lord Chesterfield — ;

1. Voy. Ragon, *Orthodoxie maçonnique*. — Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie.*

en Suisse, en 1737, par sir George Hamilton ; en Espagne, en 1726, elle débute à Gibraltar, qui appartient aux Anglais ; de Gibraltar, elle va à Madrid, où le duc de Wharton fonde la première loge espagnole, en 1728. En 1739, la Grande Loge d'Angleterre fonde les premières loges italiennes ; vers 1736, elle établit la franc-maçonnerie en Suède ; en 1740, des Anglais fondent la première loge de Saint-Pétersbourg, sous les auspices de la Grande Loge d'Angleterre ; ce sont encore des Anglais qui fondent la première loge d'Allemagne à Hambourg, en 1733. Enfin c'est le grand-maître de la Grande Loge d'Angleterre, lui-même, le duc de Montaigu, qui établit, en 1721, à Dunkerque la première loge fondée en France ; ce sont des Anglais qui créent la première loge de Paris, en 1725, chez un traiteur anglais, Hure, et la seconde chez un joaillier anglais, Gouftand. Dans les autres villes de France ou de Belgique, ce sont également des Anglais qui apportent « la Lumière » à Mons en 1721, à Bordeaux en 1732, à Valenciennes en 1733, au Havre en 1739 [1].

La franc-maçonnerie a été créée et organisée en Angleterre, elle a été importée dans tous les

1. Voy. Ragon et Clavel, *op. cit.*

pays par des Anglais, et dans tous ces pays elle a été couverte de la protection de l'Angleterre, favorisée par son influence, le gouvernement anglais intervenant même par voie diplomatique pour soustraire à la justice de leur pays des francs-maçons convaincus de conspiration [1].

Peut-on admettre que l'Angleterre ne fut que l'instrument des Juifs? On ne produit aucun fait, aucun argument qui autorise une semblable supposition.

Pour s'implanter dans un pays, pour y faire des recrues et s'y assurer des dévouements, il fallait que la franc-maçonnerie disposât déjà d'une grande puissance. Avant la Révolution, les Juifs n'avaient ni autorité, ni influence, ni crédit. Avaient-ils même la puissance de l'argent? A l'époque qui nous occupe, ils ne l'avaient pas.

La condition des Juifs, leur rôle dans la société avant la Révolution est généralement mal connu. Ou bien on les représente comme un peuple misérable, poursuivis par les haines religieuses, victimes de la superstition, en butte aux mauvais traitements et aux injures, à cause de leurs croyances, et constamment exposés aux massacres et aux

1. Clavel, pp. 127, 144, 152.

supplices; ou bien au contraire on nous les montre liés entre eux d'un pays à l'autre, en possession de la richesse publique, disposant d'un pouvoir immense et mystérieux, et vivant secrètement au milieu d'un luxe inouï dans des palais féeriques que dissimule un extérieur sordide. Mais dans l'un comme dans l'autre cas, on nous donne ces conditions comme absolues et invariables, durant tous les siècles qui ont précédé la Révolution.

La réalité est tout autre ; et, ce qu'il importe de bien remarquer tout d'abord, c'est que la religion a toujours été absolument étrangère aux événements qui concernent les Juifs dans notre histoire. Au moyen-âge, l'Eglise interdit aux chrétiens le trafic de l'argent; dans les premiers siècles, le commerce et l'industrie locales n'existent pour ainsi dire pas, et le travail se fait dans des ateliers qui dépendent des couvents; lorsque les gens de métier s'affranchissent des ordres religieux et s'organisent en corporations, une des principales préoccupations qui président à cette organisation est d'empêcher que les affaires et les travaux ne soient accaparés par quelqu'un des membres de la corporation, ou par un petit nombre d'entre

eux, et les règlements limitent les moyens de chacun. Les métiers ne paraissent pas assez lucratifs aux Juifs et ils s'en tiennent à l'écart. Au contraire, la banque, le commerce d'importation, leur offrent un champ libre, d'ailleurs merveilleusement approprié à leurs facultés. Ce sont les Juifs et les Lombards qui font le commerce avec l'Orient, ce sont eux qui font la banque et l'usure. Les Lombards devaient bientôt s'effacer devant les Juifs, qu'unissaient les liens puissants de la religion, des traditions, des mœurs, et d'une langue inconnue aux autres peuples.

Tant qu'il n'opère qu'avec des particuliers, le prêteur, le financier peut s'enrichir, mais il ne peut avoir ce qu'on appelle proprement : la puissance de l'argent. L'extension même de sa fortune est limitée, comme le champ de ses opérations. Ce champ ne devient illimité et le prêteur n'acquiert la puissance de l'argent que le jour où il prête à des gouvernements, où il a dans les mains les emprunts et les impôts, et où il associe à la force de ses capitaux les pouvoirs de l'Etat. Au moyen-âge, les Juifs sont partout banquiers d'Etat et ils ont la puissance de l'argent.

Tout gouvernement a besoin de l'appui de la

finance, la finance a besoin de l'appui du gouvernement; voilà le fond de la politique intérieure. Le gouvernement et la finance sont donc forcément alliés et associés. Au moyen-âge, les Juifs représentent la finance et sont seuls à la représenter; les souverains s'adressent à eux pour avoir de l'argent, et leur octroient des privilèges qui leur permettent de se rembourser sur le pays. Les populations pressurées par les Juifs s'insurgent, les massacrent et exigent leur expulsion. Dès que les esprits sont calmés, le souverain leur donne l'autorisation de rentrer, autorisation qu'il leur fait payer; avec sa complicité, les Juifs recommencent leurs exactions, et dans le peuple aussi recommence le mouvement antisémite. Telle est, en quelques lignes, toute l'histoire des Juifs au moyen-âge.

Voyons-en le détail.

Dans le bas Empire, à Rome, ils sont vite devenus les maîtres[1]; leurs richesses, leur puissance, leur arrogance en ont fait un péril public, et l'empereur Honorius, autochtone, leur retire leurs privilèges et les exclut des fonctions d'*agens*.

1. Sur la condition des Juifs après la ruine de Jérusalem, voy. Origene, VI, 1. — Josèphe *Antiq. judaïq.*, XIV, 10; XIX, 4.

Théodoric, roi des Goths, conquérant étranger, disposant de la force militaire, mais sans racines dans le pays où il s'est installé et n'y trouvant qu'une administration financière qui appartient au pays, s'attache les Juifs, les protège et leur octroie de nouveaux privilèges; ce sont ses banquiers. En France, sous les Mérovingiens, ils font le commerce des esclaves que l'Eglise interdit aux chrétiens [1]. Au temps de Dagobert, ils afferment les péages [2]. Ils finissent par être expulsés en 639.

Charlemagne, issu d'une famille puissante de propriétaires fonciers, souverain d'un peuple chez qui la terre représente la richesse et confère l'influence et l'autorité, a besoin d'argent pour ses expéditions et pour ses réformes. De même que Théodoric, il s'attache les Juifs et leur accorde des privilèges. Louis II leur octroie une charte, et, sous son règne, ils ont assez de crédit pour faire changer le jour d'un marché qui avait lieu le samedi [3]. Sous les Carlovingiens, ils sont exempts d'impôts et représentés auprès de l'empereur par un haut

1. Carlier. *Dissert. sur l'état du commerce en France sous les rois de la 1re et de la 2e race*, p. 52. — Valois, *Rerum franc.*, I, 21, p. 237. — Basnage, t. XII, p. 428.
2. *Gesta Dagoberti regis*, c. 33.
3. Du Cange, *Gloss.*, vº *Mercatorium.*

fonctionnaire du palais : *magister Judæorum.*

Philippe-Auguste traite avec eux; il leur donne un sceau particulier, qui revêt leurs actes d'un caractère officiel; sous son règne, on voit un juif exercer les fonctions de bailli; il avait donc l'exercice de la justice royale. Néanmoins, en 1182, on est obligé de les expulser; mais, en 1198, ils sont rappelés.

Louis VIII s'entend avec les barons pour retirer aux Juifs le sceau que leur avait donné son père; et il est convenu que les sommes qui leur sont dues seront payées à leurs seigneurs.

Saint Louis, qui ne se sert pas d'eux, les déclare inhabiles à contracter (1230); à la suite d'un mouvement populaire qui avait éclaté contre eux, il les protège, mais réduit d'un tiers les sommes qui leur sont dues. En 1252, il rend une ordonnance qui les expulse. « Sed qui remanere desiderat, negotiator sit, vel operator manuum; incumbat mecanicis artificiis [1]. »

En 1254, il revient sur le même sujet par une nouvelle ordonnance : « que les Juifs cessent de usures et blasphèmes et que leurs Talemus et autres livres, esquiex sunt trouvez blasphèmes,

1. Math. Paris, p. 867.

soient ars, et les Juifs qui ce ne voudront garder soient boutez hors, et les transgresseurs soient loyaument punis, et si vivent tous les Juifs de labeurs de leurs mains ou des autres besognes sans usures ».

Philippe III renouvela les ordonnances de son père.

Philippe le Bel traite avec les Juifs ; à la fin du XIII[e] siècle, ils sont en possession de nombreux péages et prètent à usure de fortes sommes à la ville de Paris [1]. A la suite de mouvements populaires, ils sont expulsés en 1306, bientôt rappelés et renvoyés de nouveau en 1311. Ils reviennent, à l'avènement de Louis X, moyennant une somme de 122.125 livres, et sont autorisés à recouvrer leurs créances anciennes en cédant les deux tiers au roi.

En 1521, ils sont expulsés de nouveau.

Jean le Bon, toujours pressé d'argent, les protège ; sous son règne, Robert Ouistreham est envoyé en Languedoc, comme gardien de leurs privilèges. Ils sont exempts d'impôts et doivent être crus sur leur affirmation en ce qui concerne les sommes qui leur sont dues.

Charles V les expulse et les rappelle bientôt

1. Invent. chart. reg. an 1482, fol. 251 v°

(1370), moyennant le payement de 1.500 livres. En 1374, il leur vend le droit de séjour pour dix ans, au prix de 3.000 florins.

Charles VI a constamment recours à eux; mais devant l'agitation populaire et les représentations des magistrats, il est obligé de les abandonner et les expulse en 1494, « pour cause de bien public. »

On voit par là le véritable caractère de la question juive au moyen-âge : ce n'est pas une question religieuse, c'est une question d'argent.

Les Juifs sont une éponge que les souverains laissent s'emplir aux dépens du pays, et qu'ils pressent ensuite. Mais il est à remarquer que, dans cette opération, les Juifs trouvaient encore leur compte, puisque chaque fois qu'ils sont expulsés, ils reviennent, qu'ils demandent à revenir et qu'ils paient pour cela.

Les rapports respectifs du pouvoir, des Juifs, et de la population, sont mis en évidence par certains faits bien significatifs. Philippe-Auguste convient avec le comte de Champagne que les Juifs de l'un ne pourront pas prêter dans les terres de l'autre. Henri III, roi d'Angleterre, avait donné les Juifs de son royaume à son frère Richard, comte de Cornouailles, en gage d'un prêt de 3.000 marcs

d'argent. En 1230, Louis et Jean, fils du comte de Soissons, conviennent qu'ils ne pourront plus se retenir leurs Juifs. Philippe le Bel et son frère Charles, comte de Valois, se vendent des Juifs. De même en Italie, Roger, duc de Pouille, avait donné les Juifs et la juiverie de Salerne à l'archevêque Alfano II; et, en 1495, Maximilien donne le duché de Milan en fief à Ludovic Sforza: il est spécifié que les Juifs font partie du fief. On donnait des Juifs, on les vendait, on les engageait, comme on donnait, on acquérait ou on engageait une prébende ou un bénéfice.

Les souverains avaient grand soin de ces Juifs qui représentaient pour eux de gros revenus; chaque juif était un objet précieux, et, s'ils étaient astreints à porter la rouelle ou le bonnet jaune, c'est qu'on avait peur de les perdre. Enfin il y avait une loi d'après laquelle les biens du juif qui se convertissait étaient attribués au roi, et celui-ci était libre de ne lui laisser, selon son bon plaisir, que ce qu'il jugeait convenable de lui laisser. On peut comprendre par là combien peu les rois étaient désireux de voir les Juifs renoncer à leur foi et changer de condition, et par suite leur nombre diminuer.

Mais à mesure que l'autorité de l'Église s'affaiblissait, les chrétiens s'étaient mis, eux aussi, à trafiquer et à spéculer ; après l'expulsion des Juifs, en 1394, il n'est guère question d'eux en France. Sous Charles VII, Jacques Cœur est le grand argentier du roi, qui devait procéder avec lui un peu comme ses prédécesseurs procédaient avec les Juifs. Les Italiens étaient grands commerçants et très aptes aux affaires financières; dès le XIVe siècle, ils avaient de grosses banques, et les Médicis, qui devinrent ducs de Florence, durent leur élévation à leur fortune. Avec les Valois, les Italiens affluent en France et s'emparent de la finance ; ils avaient en effet auprès de la cour, ils trouvaient chez les grands l'appui qui leur était nécessaire pour cela et que les Juifs n'auraient pu obtenir.

Le système financier est resté le même ; seulement, sous Henri III, en raison de la centralisation continuelle qui s'est effectuée, le produit des impôts, qui avait été tout d'abord affermé par bailliage, puis par évêché et enfin par province, est affermé à un seul fermier par branche d'impôts : les adjudicataires ne sont plus les Juifs, ce sont les *partisans;* ils sont pour la plupart ita-

liens. Les États de Blois (1576) protestent contre leurs rapines; ils réclament la confiscation des biens amassés par les financiers et l'expulsion des étrangers. En 1579, une ordonnance est rendue en ce sens, mais les partisans se rachètent moyennant 200.000 écus [1].

Quand les partisans se furent rendus tellement odieux à la population qu'il fut impossible même de prononcer leur nom, on le changea en celui de *traitants*, mais le régime subsista.

On se fera une idée des opérations auxquelles avaient pu se livrer les Juifs et les partisans et que continuaient les traitants par ce fait que, en 1714, le roi, pour obtenir huit millions d'espèces, remit à un banquier trente-deux millions d'effets qui furent négociés à Gênes [2].

Ces traitants, qui sont-ils? Ce sont Brissard, le fameux Hénault, à qui Desmarets avait interdit l'accès de son cabinet, le déclarant le plus grand fripon du monde, Duché, Pléneuf, Moras, les Crozet, Thévenin, Durey d'Arnoncourt, Dodun. Parmi eux il n'y a qu'un juif, Samuel Bernard; il est là isolé, sa situation est toute personnelle,

1. Œuvres de Pasquier, t. II, p. 172 B. et 368 B.
2. Nouveaux mémoires de Dangeau publ. par Lemontey : Siècle de Louis XIV.

sa fortune finira avec lui. En 1776, on dut constituer une chambre de justice, pour faire rendre gorge aux traitants; ils trouvèrent appui, moyennant finances, auprès des grands, et parvinrent à se racheter; quelques-uns cependant furent condamnés : ce furent Bourvarais, Le Normant, Paparel. Le nom de traitant fut à son tour changé en celui de *fermiers généraux*.

A la même époque, Law essaie de créer une banque d'Etat, et, en 1718, il enlève les fermes à la société des fermiers généraux. Son désordre et sa folie de spéculation le perdirent. Les fermiers généraux en profitèrent et le ruinèrent; ce fut leur revanche et le retour à l'ancien système.

Les fermiers généraux, qui redeviennent alors maîtres des finances et qui, suivant le mot du marquis de Souvré, soutiennent l'État comme la corde soutient le pendu, ce sont les frères Paris, de la Bouexière, Dupin, les Grimod, de la Live de Bellegarde, Tillion de Villeneuve, Helvétius, Savalette, Perrinet de Jars, Durand de Mézy, Bouret, La Popelinière, Beaujon, St James.

Avec ces financiers, durant tout le XVIIIe siècle, la noblesse et la bourgeoisie spéculent, agiotent à qui mieux mieux; mais dans les grandes affaires

financières en France, on ne voit plus figurer un seul juif.

Il en est de même dans tous les autres pays. Bédarride constate et loue la tolérance du Sénat de Venise qui, durant le moyen-âge, a protégé et favorisé les Juifs. Cependant il s'étonne de voir qu'au XVIIe siècle ces sentiments ont changé et que, de sympathiques qu'ils étaient, ils deviennent hostiles. Ils n'y a rien là que de très naturel, si l'on veut bien se placer au point de vue qui est toujours le véritable, le point de vue financier.

Tout gouvernement a besoin de s'appuyer sur une force financière. Jusqu'au XVIIe siècle, le gouvernement de Venise, oligarchie ombrageuse et despotique de patriciens, ne pouvait s'appuyer sur une force financière de capitaux nationaux. Ces capitaux auraient été fournis par des commerçants et leur auraient donné une puissance politique qui aurait pu faire échec à celle de l'aristocratie. Le sénat de Venise favorise donc les Juifs qui, au point de vue politique, ne peuvent lui porter ombrage et dépendent entièrement de lui, et c'est à eux seuls qu'il réserve la puissance financière. Mais, à partir de 1587, il dispose d'une banque nationale d'Etat, qui est en mesure de lui rendre

les services que lui rendaient antérieurement les Juifs ; ceux-ci ne sont plus que des concurrents, non seulement inutiles, mais nuisibles à la banque de l'Etat, et les dispositions du gouvernement à leur égard se trouvent immédiatement retournées.

A Gênes, le développement du commerce a pareillement donné naissance à une grande banque d'Etat; et, en Hollande, va bientôt apparaître la banque d'Amsterdam, qui sera la plus puissante de toutes.

L'Angleterre devait suivre la même voie.

A Londres, où le commerce avait toujours en quelque sorte résumé la vie nationale, les marchands de la cité capitalisaient leurs bénéfices en lingots d'or qu'ils déposaient à la Tour. En 1640, Charles I[er], à bout d'expédients, voulut se saisir de ces dépôts. Les marchands se résignèrent à garder leurs lingots chez eux, mais leurs caissiers les engagèrent clandestinement aux orfèvres qui avaient besoin de métaux précieux, en se faisant payer un intérêt pour la durée du dépôt. Les marchands, s'en étant aperçus, prêtèrent directement leurs lingots aux orfèvres qui inspiraient confiance, et en perçurent eux-mêmes l'intérêt. Durant la guerre civile, les seigneurs dont les

châteaux se trouvaient menacés firent de même. Les orfèvres, devenus changeurs pendant la révolution, spéculaient en outre sur la différence de poids des pièces d'or dont la frappe était irrégulière, et on les accusa, dans la suite, d'avoir profité de leurs connaissances dans la science des métaux précieux pour altérer la monnaie [1]; à la fois changeurs et dépositaires de sommes considérables, les orfèvres, payant pour ces dépôts un intérêt peu élevé, les employaient à escompter des billets et à prêter à un taux plus élevé.

Sous Cromwell, les Juifs, après trois siècles d'exil, demandèrent à rentrer en Angleterre. Sans doute, l'avènement d'un nouveau régime leur faisait espérer de ressaisir la puissance financière. Leurs requêtes furent examinées et discutées longuement sans résultat. Aucun document n'indique que Cromwell, qui leur était favorable, leur ait conféré aucun droit; il est probable que, de même qu'en France, sans être officiellement rappelés, ils furent tolérés en Angleterre.

Les orfèvres demeurèrent en possession de la

1. Godfrey. *A short Account of the Bank of England*. — Cf. *Remarks on the proceedings of the commissionners for putting into execution an Act passed last session for Establishing a Land Bank.*

banque, et, sous la Restauration, c'étaient eux qui soumissionnaient pour les impôts, comme plus tard en France les fermiers généraux. La seule différence est que les orfèvres de Londres soumissionnaient individuellement pour une certaine somme, chacun suivant ses moyens, tandis que les fermiers généraux devaient former une société. Mais ces banquiers isolés les uns des autres, recherchant les prêts avantageux de préférence aux prêts de toute sécurité, n'offrirent bientôt plus de grandes garanties. Parmi eux les faillites furent nombreuses; en outre, et précisément parce qu'ils opéraient isolément, il leur était difficile de donner pleinement satisfaction aux besoins financiers de l'Etat. Ce furent ces conditions, mises en lumière par une série de libelles et de brochures, qui amenèrent la création d'une banque d'Etat, la banque d'Angleterre, fondée en 1694 par Williams Paterson.

Ce qui nous importe et ce que démontrent les critiques adressées aux orfèvres au sujet des monnaies, c'est que la banque d'Angleterre prit la suite de leurs opérations. De telle sorte qu'en Angleterre, avant 1649, il n'y a pas de Juifs dans le royaume; de 1640 à 1694, la banque est aux

mains des orfèvres de Londres; en 1694, elle passe à un établissement national.

En résumé, depuis le XVIe siècle, les Juifs n'ont plus la puissance financière; ils ont été chassés des grands Etats par une concurrence contre laquelle ils ne pouvaient lutter; ceux qui y sont restés ont pu s'enrichir individuellement en faisant le commerce, la banque et l'usure, mais leurs opérations de banque ont été limitées à la clientèle des particuliers; ils n'ont pas fait les emprunts d'Etat, ils n'ont pas eu la concession des impôts, ils n'ont pas eu la puissance de l'argent.

Ils se sont retirés dans les principautés d'Allemagne, dans les villes des bords du Rhin, où ils trouvaient encore des conditions analogues à celles du moyen-âge : un souverain dont le gouvernement avait besoin d'argent, et une nation incapable de créer une puissance financière. C'est là que nous les retrouverons plus tard; c'est de là qu'ils partiront pour jeter les bases de leur nouvelle puissance.

On le voit donc, et c'est ce qui découle des faits que nous venons de rappeler : à l'époque où s'est fondée la franc-maçonnerie, les Juifs ne disposaient pas de moyens qui leur permissent de la fonder.

II

PAR QUI A ÉTÉ PRÉPARÉE LA RÉVOLUTION?

Nous savons aujourd'hui que c'est par la franc-maçonnerie [1]. Or, qui trouve-t-on dans les loges,

1. Le rôle de la franc-maçonnerie dans la Révolution a été nettement mis en lumière par différents témoignages que vient corroborer l'examen des faits ; ce sont notamment ceux du révolutionnaire L. Blanc et de l'abbé Barruel, de Bertrand de Molleville, ministre de Louis XVI, de Proyart, etc. La franc-maçonnerie, maîtresse de l'enseignement officiel, a toujours fait le silence sur ces témoignages, ou s'est attachée à les infirmer d'avance en représentant leurs auteurs comme partiaux ou peu sérieux. Si, sans tenir compte de l'enseignement officiel et maçonnique, on se reporte à ces témoignages, il est impossible de ne pas se rendre à l'évidence. Louis Blanc et les orateurs des loges ont parlé d'après la tradition conservée dans les loges ; Barruel, Bertrand de Molleville, Proyart, contemporains de la Révolution, ont raconté ce qu'ils ont vu : ils sont d'accord. D'autres écrits sont plus probants encore ; ils ont annoncé à l'avance les événements de la Révolution, d'après des révélations maçonniques ; ce sont, par exemple, la publication anonyme : *les Masques arrachés* de 1788, et *le Voile levé pour les curieux, ou le secret des révolutions révélé à l'aide*

pendant tout le XVIIIe siècle, où s'élaborent le mouvement de 89 et probablement aussi celui de 93 ? On y trouve d'abord toute la noblesse. Les grands-maîtres, en France, par ordre chronologique, sont le duc d'Antin, le comte de Clermont et le duc de Chartres, le futur duc d'Orléans. Derrière eux il y a le duc de Biron, le comte de Praslin, le comte de Castellane, le prince de Broglie, le duc d'Aumont, le comte de Tessé, le marquis de Latour-Maubourg, le baron de Giliey, le comte de Crillon, le duc de La Rochefoucauld, le vicomte de Noailles, le duc de Liancourt, le comte de Montmorin, le comte de Choiseul, etc.

Tous ces grands seigneurs étaient-ils abusés, comme on nous l'assure, et conduits à leur insu par les arrière-loges vers un but qu'ils ignoraient? Pas autant qu'on veut bien le dire. Il paraît que l'un d'eux, le marquis de Virieu, s'est retiré de la franc-maçonnerie, à la veille de la Révolution, et

de la franc-maçonnerie publié par l'abbé Lefranc, qui devait être massacré à la prison des Carmes en septembre 1792. Cette dernière publication n'était autre chose que l'ensemble des révélations apportées à l'abbé par un franc-maçon désabusé et repentant. Il faut encore signaler le curieux ouvrage de J. Robison, franc-maçon anglais, intitulé *Preuves d'une conspiration contre les religions et les gouvernements de l'Europe* (1793), où l'auteur attribue à l'association à laquelle il appartenait le but de renverser les trônes et les autels, sauf toutefois en Angleterre.

a regretté ce qu'il avait fait : les autres n'ont eu de regrets que beaucoup plus tard, quand on leur a coupé la tête, ce qui n'était pas entré dans leur programme. Mais tous savaient parfaitement qu'ils conspiraient, et c'était pour cela qu'ils se trouvaient dans les loges. Ils voulaient prendre leur revanche sur la royauté et la mettre en tutelle.

Dans ces loges figurent ensuite les membres du Parlement, Hérault, d'Espagnac, Duport, qui, au témoignage de Bertrand de Molleville, aurait tracé dans la loge des *Amis réunis* le programme de la Terreur. Il y a des prêtres, Sieyès, l'abbé Perrochet, l'abbé d'Espagnac, Talleyrand, l'abbé Grégoire, l'abbé de la Roche, l'abbé de Saint-Nom, l'abbé Fauchet, l'abbé Noël, Fouché, nombre de curés de province, enfin des représentants de la haute bourgeoisie. Il y a, en somme, les grands-parents de tous ceux qui aujourd'hui clament contre la Révolution, contre la franc-maçonnerie, et en rejettent la responsabilité sur les Juifs; mais il ne s'y trouve pas de Juifs.

En revanche on y relève les noms de Boyle, de Williams Howard, du docteur Price, de lord Stanhope.

PAR QUI A ÉTÉ FAITE LA RÉVOLUTION?

Par les mêmes hommes qui l'avaient préparée ; et, pas plus au Club des Jacobins que dans les Assemblées, nous ne voyons figurer un seul Juif. Ce sont les amis des Juifs, nous dira-t-on ? Pourquoi ? Parce que Mirabeau et l'abbé Grégoire font des discours en leur faveur ? Mais ce ne sont là que les déclamations humanitaires qu'affectionne la franc-maçonnerie, et desquelles les nègres, eux aussi, ont coutume de bénéficier, sans qu'on puisse inférer de là que les nègres soient pour rien dans l'établissement de la franc-maçonnerie. On serait bien autrement autorisé à dire que les auteurs de la Révolution sont les amis des Anglais. Tout le mouvement du XVIIIe siècle est anglais, sa philoso-

phie est anglaise, sa littérature dérive de la littérature anglaise, son irréligion lui vient de l'Angleterre, ses modes, ses mœurs sont « à l'anglaise ».

Parmi les francs-maçons auteurs de la Révolution, voici le duc d'Orléans; il a été fait grand-maître et inamovible en 1774. En 1778, il sollicite la charge d'amiral et va servir sous le comte d'Orvillers ; celui-ci, ayant rencontré l'escadre anglaise et réussi à prendre le vent sur elle, ordonne à son arrière-garde de couper la retraite aux ennemis ; par un mystère resté inexpliqué, le vaisseau que monte le duc d'Orléans n'obéit pas aux signaux et laisse passer les Anglais ; cette fausse manœuvre sauve leur escadre, qui va se réfugier à Plymouth. A son retour, le duc d'Orléans fut reçu froidement à la Cour et n'obtint pas la charge qu'il désirait. Il passa en Angleterre et l'accueil qu'il y reçut put le dédommager de celui que lui avait fait Louis XVI. Intimement lié avec le prince de Galles et avec tout le monde politique anglais, il est presque anglais, achète des biens en Angleterre, et, quand il revient en France, constamment en correspondance avec l'Angleterre, il se fait l'importateur de toutes les mœurs anglaises.

Aussitôt après le 14 juillet, il fait un nouveau

voyage en Angleterre et y reste huit mois dans l'intimité de Stanhope; à son retour en France, grâce à la franc-maçonnerie, qui vient de faire la Révolution, il obtient cette charge d'amiral que le gouvernement de Louis XVI lui avait refusée.

Voici Talleyrand, qui sera toute sa vie l'homme de l'Angleterre, et voici Mirabeau. En 1786, Mirabeau a été envoyé en Prusse, chargé d'une mission secrète par l'entremise de Talleyrand ; Mirabeau correspondait par chiffre directement avec l'abbé de Périgord; celui-ci ne communiquait au ministre et au roi que les dépêches qu'il avait traduites, modifiées, abrégées, expurgées. En Prusse, Mirabeau s'était mis en rapports avec le duc de Brunswick, que Talleyrand et ses amis destinaient au trône de France [1]. C'était donc une combinaison diplomatique, ourdie par la franc-maçonnerie et menée secrètement par l'intermédiaire de Mirabeau, entre Talleyrand et Brunswick. Et qu'était-ce que Brunswick? C'était le neveu du duc qui avait été fait grand-maître de la franc-maçonnerie au convent de Wilhelmsbad, c'était le

1. Voy. *la Mission secrète de Mirabeau à Berlin*, par H. Welschinger, Paris, 1900. — *L'Angleterre et l'émigration*, par A. Lebon. Voir la préface de A. Sorel.

général destiné à être l'épée de l'Angleterre et qui allait, pour soutenir la politique anglaise, marcher contre les patriotes hollandais. Et quel était le but de la mission de Mirabeau ? C'était d'arriver à subordonner par un traité l'action de la France à la politique de l'Angleterre.

Dans les loges et dans les Assemblées nous trouvons encore Carra, qui, en 1791, propose au club des Jacobins de mettre la couronne de France sur la tête du duc d'York.

Aussitôt après les journées d'octobre, le 4 novembre 1789, la société anglaise des « Amis de la Révolution et des Amis de la Constitution » envoie une adresse à l'Assemblée, saluant « le noble préliminaire de ce traité de paix universelle qui doit un jour éteindre les haines et les rivalités nationales ». Le président de cette société, c'est lord Stanhope, et le rapporteur, c'est le docteur Price. Tous les deux, nous les avons rencontrés déjà dans nos loges maçonniques.

Alors apparaît le club des Jacobins ; et le nom qu'il se donne est précisément celui de cette société anglaise : il s'appelle « Société des amis de la Constitution ».



A QUI LA RÉVOLUTION DEVAIT-ELLE PROFITER ? A QUI A-T-ELLE PROFITÉ ?

On dit communément que les Juifs n'étaient rien avant la Révolution, qu'ils tiennent d'elle seule tous leurs droits.

C'est encore là une affirmation trop sommaire.

Depuis l'ordonnance d'expulsion rendue par Charles VI, les Juifs n'avaient pas en principe le droit de séjour en France. On les y tolérait cependant et ils pouvaient commercer et s'enrichir ; l'exemple de Samuel Bernard en est la preuve. En 1776, Louis XVI les autorisa par lettres patentes à rentrer en France. En 1780, son attention

fut attirée sur eux par une affaire qui fit grand bruit, l'affaire des fausses quittances d'Alsace.

C'est en Alsace surtout que les Juifs étaient répandus; ils y faisaient l'usure; dans son *Essai sur la régénération des Juifs*, l'abbé Grégoire, un de leurs « amis », s'écrie en s'adressant aux paysans d'Alsace : « S'il vous reste encore des haillons pour attester votre misère et les baigner de vos larmes, c'est que l'usurier juif a dédaigné de vous les arracher. » Les Juifs rédigeaient leurs quittances en caractères hébraïques. Or, en 1780, dans toute l'Alsace, les paysans refusèrent de payer leurs dettes aux Juifs et montrèrent triomphalement des quittances rédigées en hébreu. Quelqu'un qui connaissait cette langue les leur avait fabriquées. Les Juifs les poursuivirent pour faux. Louis XVI ordonna de vérifier les créances, de les réduire à ce qui serait juste et d'obliger les paysans à payer. Les Juifs lui présentèrent alors un mémoire exposant leurs requêtes au sujet de leur condition. En 1784, le roi abolit le péage corporel, impôt humiliant qu'ils étaient astreints à payer à l'entrée et la sortie des villes, et, par lettres patentes, il leur octroya le droit de commercer et de fabriquer, le droit d'ac-

quérir et posséder des immeubles, mais seulement pour leur usage personnel. En effet, avant la Révolution, la richesse était foncière, et Louis XVI, aux yeux de qui la fortune nationale consistait dans les biens de terre, ne voulait pas leur laisser la faculté de les accaparer. En dépit de ces dispositions libérales, les Juifs voyaient encore subsister l'inégalité de droits entre eux et les autres sujets du royaume; en 1788, Louis XVI chargea Malesherbes de s'entendre avec une commission nommée par eux pour leur donner complète satisfaction, tout en sauvegardant le pays contre leur esprit d'accaparement. Malesherbes s'était mis d'accord avec la commission juive, quand éclata la Révolution[1].

On voit que Louis XVI n'avait plus laissé grand'chose à faire en leur faveur.

La Révolution est une crise violente provoquée par la franc-maçonnerie qui, sous la pression de nécessités urgentes, brusque les choses et précipite son action pour obtenir un résultat immédiat.

D'après ce qui précède, quel intérêt pressant avaient les Juifs à hâter la chute de Louis XVI?

1. Voyez Lehmann, *l'Entrée des Israélites dans la société française*.

On ne le voit pas. Il est trop évident que leurs revendications ne furent pas la préoccupation principale des hommes de la Révolution, ni leur émancipation le résultat immédiat de la prise de la Bastille.

C'est le 14 octobre 1789 que les délégués juifs viennent se recommander à l'Assemblée; on leur répond simplement qu'il sera tenu compte de leur requête; et c'est seulement à la fin de novembre 1791 qu'on leur accorde les droits de citoyens. Quels avantages ont-ils alors qu'ils n'auraient pas obtenus de Louis XVI? Le droit de posséder des terres sans restrictions et l'éligibilité. En usent-ils? Non. C'est sur le terrain commercial et sur le terrain financier qu'ils porteront leur activité, et ils se désintéresseront des acquisitions de terres.

Quant à l'éligibilité, il nous faut attendre jusqu'en 1848 pour voir des Juifs au gouvernement. La Révolution leur a-t-elle permis de ressaisir la puissance financière? Dans cette période de troubles, de déficit et de corruption, ont-ils aussitôt repris, comme au moyen-âge, leurs opérations lucratives d'emprunts d'Etat et d'affermage des impôts? Non plus. Jusqu'à la fin de l'Empire, les

hommes d'argent ne sont pas des Juifs. Les tripoteurs du Directoire, que Napoléon appelait « les pourris », ne sont pas des Juifs ; de même, quand ils se trouvent dans l'embarras et que le Trésor est à sec, ce n'est pas à des banquiers juifs, c'est à Ouvrard que le Directoire et l'Empereur s'adressent. En l'an XII, on lui doit 68 millions ; en avril 1804, il en offre encore 50, et 150 le 8 juin. Le 27, il traite et s'engage à faire face à toutes les dépenses du Trésor (environ 400 millions) pendant l'année 1805.

Si les Juifs n'avaient pas un besoin urgent de la Révolution et s'ils n'en ont profité que longtemps après, en est-il de même pour l'Angleterre ?

L'Angleterre étant une île, sa force est uniquement une force maritime, toute sa puissance repose sur l'empire de la mer.

Cette vérité lui est apparue nettement au commencement du XVII[e] siècle et a dicté toute sa politique moderne. Sous peine de risquer de disparaître, elle doit être en mesure de tenir tête sur mer à l'Europe entière et ne peut permettre à aucun autre peuple de développer sa marine. Au XVII[e] siècle, elle se trouve en face de deux peuples de marins, la France et la Hollande ; elle s'efforce

de les ruiner, et, suivant son système invariable, de les user l'un par l'autre. Enfin, en 1688, elle appelle au trône Guillaume, stathouder de Hollande. Il est aisé de voir de quel prix la famille de Nassau a payé cette couronne ; à partir de cette date, la Hollande subordonnée à l'Angleterre entre dans son orbite, ses ressources font les frais de la politique anglaise et sa marine décline peu à peu. Frédéric II put dire d'elle : « Elle n'est plus qu'une chaloupe à la remorque d'un vaisseau de ligne anglais. »

L'Angleterre s'était rendue maîtresse de la Hollande et avait supprimé sa marine; il restait la France.

Louis XVI avait la première marine du monde, ses flottes avaient battu les Anglais en Amérique, comme elles les avaient battus aux Indes. Il venait de faire l'indépendance des Etats-Unis, il traitait avec les patriotes hollandais qui cherchaient à renverser le stathouder et à reconstituer leur marine. Que ce mouvement réussît, et l'Angleterre, déjà à peine en mesure de lutter contre la marine française, la verra renforcée des vaisseaux d'une nation où l'on est marin de naissance.

La ruine de la France, ou tout au moins de

Louis XVI et de sa politique, est donc pour elle-même une question de vie ou de mort. Il faut qu'une combinaison quelconque substitue à la politique de Louis XVI une politique inverse et place sur le trône de France un homme dévoué à l'Angleterre; et le temps presse, car, en 1787, les patriotes hollandais obligent le stathouder à se démettre.

La Révolution éclate. Louis XVI n'a pas pu soutenir le mouvement des républicains de Hollande, et la franc-maçonnerie s'est mise à l'œuvre dans les arsenaux et sur les navires français. La mutinerie y a été partout prêchée. Dans tous les centres maritimes une « Société des Amis de la Constitution » a excité des troubles et fomenté des séditions, s'arrogeant le rôle d'intervenir entre les troupes et leurs chefs, et faisant éclater des émeutes. Les officiers ont été constamment menacés, plusieurs tués. En quelques années, la franc-maçonnerie a accompli sa besogne : la marine de la France est ruinée, nous n'avons plus de matériel, plus d'officiers, plus d'équipages [1].

1. La ruine de la marine française à l'époque de la Révolution a été étudiée en détail et remarquablement exposée par M. O. Havard. Nous ne pouvons que renvoyer aux articles saisissants qu'il a intitulés : *les Premiers troubles de la Révolution dans les ports militaires*. V. *le Correspondant*, 25 janvier, 25 février 1905.

Le résultat acquis c'est, en 1794, le désastre d'Ouessant, où périt *le Vengeur*, c'est Aboukir, cest Trafalgar.

A ceux qui auraient besoin d'explications il suffira d'indiquer les lettres du comte de Malmesbury, ambassadeur d'Angleterre en Hollande, où il expose à Pitt la conduite à tenir « dans l'ombre et avec les plus grandes précautions » pour réduire la Hollande « à un état de parfaite insignifiance », — et la lettre dans laquelle lord Granville déclare au comte Stadion que « pour créer d'utiles dérivatifs, le gouvernement britannique a coutume d'exciter et d'entretenir sur le territoire français des désordres intérieurs [1] ».

Lord Mansfield n'avait-il pas déclaré, en plein Parlement, « que l'argent dépensé pour fomenter en France une insurrection serait de l'argent bien employé[2] »?

1. *The Manuscrits of J.-B. Fortescue, esq., preserved at Dropmore*, t. II, Londres, 1894.

2. Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution,* t. III, p. 462. — *Le Moniteur*, 1774, nos 204 et 224.

III

QUI A LANCÉ L'AFFAIRE DREYFUS?

Les questions que nous avons posées au sujet de la Révolution, nous allons les renouveler au sujet de l'Affaire Dreyfus.

Comme nous l'avons dit, il semble bien, au premier abord, qu'il n'y ait là qu'une question juive et des intérêts juifs. Il faut y regarder de plus près.

Qui a lancé l'Affaire Dreyfus?

Sont-ce les Juifs? Non, c'est un juif, M. J. Reinach. Celui-ci se trouve dans des conditions très spéciales; il est le neveu et le gendre du baron de

Reinach, qui a été trouvé mort chez lui le 20 novembre 1892, au moment où on allait l'arrêter, à la suite des scandales du Panama.

Le baron de Reinach est-il mort naturellement? Personne ne l'a cru. S'est-il suicidé ? On l'a dit. A-t-il été tué? Des gens soupçonneux l'ont pensé. Ce qui semble bien établi, c'est que le gouvernement a évité de procéder à son autopsie, jusqu'au jour où l'état du cadavre ne permettait plus de la faire. Pourquoi se serait-il suicidé? Pour n'avoir pas à répondre de faits de corruption, et ne pas survivre au déshonneur. Ce serait un beau geste ayant quelque chose de l'héroïsme des anciens temps, et particulièrement remarquable chez un financier. De tous les hommes compromis dans le Panama, c'est le seul qui se soit porté à une résolution aussi extrême. Pourquoi l'aurait-on tué? Pour qu'il ne parlât pas.

De quelque façon qu'il soit mort, il est certain qu'il était compromis; il est également certain qu'il n'était pas le seul compromis et que d'autres financiers l'étaient avec lui. La veille de sa mort, il était allé chez Cornélius Herz, accompagné de M. Rouvier, ministre des finances, et de M. Cle-

menceau, l'homme de l'Angleterre. C'était Cornélius Herz qui avait machiné le Panama, c'était lui qui en tenait tous les fils.

Clemenceau, le ministre des finances, un des principaux représentants de la banque juive, et Cornélius Herz, — de ces quatre hommes le maître c'est l'aventurier qui, le lendemain, se retirera en Angleterre : le banquier juif va être sa victime. Qu'allait faire chez Cornélius Herz le baron de Reinach? Peut-être demander la permission de vivre. Car, s'il s'est suicidé, c'est donc que, dans les papiers de Cornélius Herz, il y avait quelque chose que nous ne savons pas et qui le tenait.

Or, quand M. J. Reinach a lancé l'Affaire Dreyfus, ces papiers étaient aux mains de l'Angleterre.



QUI VOYONS-NOUS MENER L'AFFAIRE DREYFUS?

A côté de M. Reinach ce sont MM. Clemenceau, Scheurer-Kestner, Yves Guyot, Trarieux. Quiconque a été en rapports avec le monde juif sait qu'au début de cette affaire il était très réservé; certains Juifs, et non des moindres, désapprouvaient hautement la campagne entreprise. Au contraire, quiconque a été en rapports avec le monde anglophile y a pu constater, dès l'origine, l'ardeur et l'unanimité du dreyfusisme. De même il y a lieu de noter l'espèce de rage et de frénésie qui agitait la presse anglaise, que l'Affaire n'aurait dû

intéresser aucunement, et de la comparer au ton de la presse allemande, presque convenable, étant donné que l'Allemagne était directement mise en cause.



QUI AVAIT INTÉRÊT A SUSCITER L'AFFAIRE DREYFUS ET QUI EN A BÉNÉFICIÉ?

Le seul intérêt qu'y pussent avoir les Juifs était un intérêt d'amour-propre : c'était d'innocenter un des leurs et de ne pas laisser pesercette note d'infamie sur un des fils d'Israël; c'était encore de bien affirmer qu'on ne touche pas impunément à un israélite. Mais ce n'était pas la première fois que chose semblable arrivait. On avait arrêté Arton, bien qu'à regret, on l'avait même emprisonné. Avant l'Affaire Dreyfus, un autre israélite, qui d'ailleurs était chargé de la politique étrangère dans un grand journal, avait

été signalé comme espion. Son journal l'avait exécuté en quelques lignes; les gens qui suivaient assidument ses réceptions et lui déposaient des cartes portant « l'assurance de leurs plus dévoués sentiments » s'étaient empressés de déclarer qu'ils n'avaient jamais connu cet homme; et personne n'en avait plus parlé.

Les Juifs s'étaient tenus cois et ne nous avaient pas fait une « Affaire ».

Enfin Dreyfus avait été arrêté, jugé et condamné en 1894; s'il s'était produit une irrégularité au cours de son procès, lui, ses avocats, sa famille, ses coreligionnaires et M. Joseph Reinach le savaient. Ils n'ont pas lancé l'Affaire Dreyfus en 1894, au moment du procès; ils ont attendu jusqu'à la fin de 1897. Pourquoi?

Les Juifs ont-ils beaucoup gagné à cette Affaire? Auparavant, en possession de la puissance financière, ils étaient déjà maîtres en France, ils y étaient entrés dans l'aristocratie, ils y tenaient leur place et on ne s'en tourmentait pas trop. Les antisémites étaient relativement peu nombreux et limités aux personnes qui étaient en rapports d'affaires avec les Juifs. A présent ceux-ci se trouvent nettement rangés dans le parti anti-

français, et ils se sont rendus au moins suspects à la majeure partie de la population, qui jusque-là était indifférente à leur égard.

Ce n'est pas tout; pour mener l'Affaire Dreyfus, il a fallu demander aux socialistes leur concours, et le payer; il a fallu leur faire des concessions. C'était leur donner de l'importance, reconnaître leur force et leur en donner conscience, et ce succès devait les enhardir encore. Pour les gens qui détiennent la fortune publique, qui ne s'en cachent pas, qui au contraire en font étalage, c'était jouer un jeu dangereux. Il est bien vrai que le socialisme d'Etat, réduisant toute la nation en esclavage au bénéfice de l'Etat qui dépend lui-même des financiers, établirait définitivement l'omnipotence des Juifs. Mais cela impliquerait que le socialisme d'Etat s'établît par une transformation mécanique et administrative, sans secousse; or, parmi les socialistes, il y a les socialistes révolutionnaires, et même la grande masse des socialistes est révolutionnaire. Quelles que soient les théories ingénieuses ou stupides de leurs chefs, pour les troupes l'idée socialiste se résume en cette phrase très simple: « Il y en a qui ont trop et d'autres pas assez; » et les théories ne sont acceptées qu'autant qu'elles

promettent un remède à cette inégalité. Or le remède le plus simple, le plus immédiat, le plus aisément intelligible pour ceux qui n'ont pas assez, c'est de prendre directement à ceux qui ont trop ; et c'est à cette solution qu'ils se rallieront le plus volontiers. On s'efforce bien de canaliser ce mouvement révolutionnaire, on le dirige contre le « cléricalisme ». Mais on a fait la loi sur les associations religieuses en promettant aux déshérités le milliard des congrégations ; ils n'ont encore rien touché ; et ils commencent tout de même à discerner assez nettement, entre un curé de campagne et un banquier juif, qui des deux est le capitaliste. Que des hommes énergiques viennent à eux, assez désintéressés pour ne pas se laisser acheter, ne reculant pas devant une solution violente, mais réalisable pratiquement et immédiatement, les Juifs, isolés par l'Affaire Dreyfus des autres classes de possédants, seront les victimes d'une nouvelle jacquerie dont l'Affaire Dreyfus aura créé le foyer.

Tels sont les inconvénients qui ont résulté pour eux de cette Affaire, tels sont les très gros dangers qu'elle leur a préparés pour l'avenir, en échange d'une satisfaction d'amour-propre qu'ils

n'ont même pas obtenue. On peut dire que le bénéfice est mince et qu'il n'impliquait pas en tout cas la précipitation, la violence avec laquelle l'Affaire Dreyfus a été déchaînée.

L'Angleterre avait-elle un intérêt quelconque à l'Affaire Dreyfus? En a-t-elle bénéficié?

L'Angleterre est exclusivement une puissance maritime; pour soutenir sa politique, elle a besoin de s'appuyer sur une puissance militaire qui lui fasse sa besogne sur le continent. Cette puissance ne peut être la France qu'accidentellement et exceptionnellement; car si la France dominait en Europe par la force des armes, elle chercherait aussitôt à étendre plus loin son influence. Elle développerait alors sa marine et elle a pour cela tous les éléments : placée en quelque sorte au centre du monde, elle a des côtes qui s'étendent sur les trois grandes routes maritimes, la mer du Nord, l'Océan, la Méditerranée; elle a de l'argent, elle a la plus admirable race de marins. Avec la force militaire et la force maritime, la France serait une puissance complète; elle serait maîtresse du monde, et le jour où elle aurait compris de quels moyens elle dispose, il ne serait pas aisé de lui arracher cette souveraineté.

Ce qu'il faut à l'Angleterre, c'est une puissance exclusivement militaire et exclusivement terrienne, qui l'aide sur terre et ne puisse sur mer lui porter ombrage.

Au début du XVIIIe siècle, elle a choisi la Prusse pour jouer ce rôle et être son épée sur le continent. En 1738, le prince royal de Prusse est secrètement initié à la franc-maçonnerie; devenu le roi Frédéric II, il en est le plus ferme soutien. La prépondérance de la monarchie prussienne en Allemagne et en Europe, la ruine de la France et la prise de ses colonies par l'Angleterre, tel est le but poursuivi et atteint par la triple alliance de l'Angleterre, de la Prusse et de la franc-maçonnerie. Cette dernière, ouvertement et même en France, est contre la France pour l'Angleterre et la Prusse.

C'est la Prusse qui est gardée en réserve contre Napoléon, dont le génie a compris le rôle de l'Angleterre et le combat. La Prusse, la franc-maçonnerie, et son homme de guerre Brunswick succombent en 1806. La franc-maçonnerie se remet aussitôt à l'œuvre et travaille à reconstituer la puissance prussienne contre l'adversaire de l'Angleterre.

« C'est un fait notoire que le Tugendbund contribua puissamment à entraîner et à enflammer le peuple contre Napoléon, avant même que le gouvernement eût retrouvé assez d'énergie pour prendre lui-même l'initiative. Mais cette association patriotique n'était elle-même qu'une partie et un instrument de la franc-maçonnerie. Le but immédiat était le renversement de Napoléon ; il n'était réalisable qu'à la condition de grouper toutes les forces de l'Allemagne autour de la monarchie prussienne. Après la chute de Napoléon, on ne proposa pas moins que de détrôner tous les princes allemands, à l'exception du roi de Prusse, et de décerner à celui-ci la couronne impériale d'Allemagne [1]. »

Ce programme, qu'Eckert exposa en 1852, Palmerston venait de l'indiquer en 1849[2] ; sous la conduite de Bismarck, le parti maçonnique prussien, qui s'appelle le parti militaire, devait le réaliser en 1870 au détriment de la France.

Mais, après 1870, le triomphe de la Prusse, la confiance en elle-même que ce triomphe lui inspira,

1. Eckert, t. II, p. 163, *la Franc-maçonnerie dans sa véritable signification*, trad. Gyr.
2. V. *le Globe*, 12 mai 1849.

donnèrent naissance chez elle à un prodigieux essor du commerce et de l'industrie. L'industrie de l'Allemagne n'était d'ailleurs pas une industrie de luxe et aurait eu quelque peine à lutter complètement et victorieusement sur le marché européen ; ses débouchés principaux furent l'Amérique du Sud et l'Océanie, d'où un développement extrême de sa marine marchande. Mais cet essor commercial et ce développement de sa marine marchande la rendaient essentiellement vulnérable sur mer. Fatalement elle devait être amenée à développer sa marine de guerre, pour protéger et sauvegarder sa situation économique. L'Angleterre voyait avec inquiétude cette transformation s'accomplir. Pour détourner l'activité de l'Allemagne, pour l'occuper ailleurs, pour amener un conflit où, même victorieuse sur terre, elle devrait être gravement atteinte sur mer, le parti maçonnique, en Allemagne comme en France, travailla sans relâche à amener une nouvelle guerre franco-allemande. La triple alliance permit à la franc-maçonnerie de faire concourir à cette action les francs-maçons d'Italie. Ce furent, de la part du parti militaire allemand, de la part du parti maçonnique italien, d'incessantes provocations ; en France, la franc-

maçonnerie, qui devait plus tard devenir internationaliste, pacifiste, antimilitariste, se fit pour lors chauvine : elle inventa le général Boulanger et répandit l'idée de la revanche.

Peut-être en raison de facultés exceptionnelles, peut-être simplement parce qu'il a du sang anglais dans les veines, l'empereur Guillaume II devait concevoir la politique de la Prusse d'une façon toute nouvelle, comprendre que ce qui lui était nécessaire pour réaliser cette souveraineté universelle qu'il rêve, c'était la puissance maritime, et tout subordonner à la création de cette puissance. Dès lors pour lui l'écrasement de la France ne présentait qu'un intérêt secondaire, peut-être même un désavantage; son adversaire, c'était l'Angleterre. C'est là qu'est l'origine de son désaccord et de sa rupture avec Bismarck. Cet aspect nouveau de la politique européenne, que Jules Ferry, le premier, avait découvert et nettement accusé, se précisait de plus en plus.

Les terres s'épuisent; c'est une des causes des migrations des peuples, en quête de terrains neufs qui les nourrissent et les enrichissent. L'Afrique, l'Amérique, l'Océanie doivent remplacer pour les hommes nos vieilles terres usées. A Paris, cerveau

du monde, grâce à l'instruction maçonnique que nous avons reçue, nous ne nous en doutons guère et cela nous importe peu; nous savons bien que rien n'a d'importance hors ce qui se passe entre le Palais Bourbon et le boulevard des Italiens; et, dans les salons de la société distinguée, les gens d'esprit n'ont jamais eu assez de plaisanteries pour les événements qui affectent de porter des noms baroques et vont se nicher autour du lac Tchad ou dans l'Ouganda. Mais les peuples qui ont la sève vitale guettent ces terres vierges, l'Afrique surtout, et s'y constituent leur patrimoine de demain. La nature, qui se renouvelle constamment, prépare un avenir encore plus éloigné, et, pour le jour où ces terres neuves seront usées à leur tour, les madrépores édifient silencieusement sous la mer les continents des temps futurs.

L'Angleterre convoite l'Afrique et depuis plus d'un siècle s'y taille sa part : c'est la part du lion. Les terres fertiles, celles qui renferment des mines, lui appartiennent de droit; ce qui revient à la France, ce sont les sables, ce sont, suivant son expression, « ces terres légères dont le coq gaulois a besoin pour faire ses ergots ». L'Afrique anglaise du Cap au Caire, tel est son programme; la con-

quête de l'Egypte est sa préoccupation constante, depuis la fin du XVIII[e] siècle[1]; elle y travaille méthodiquement durant tout le XIX[e] siècle, progressant lentement d'abord, puis précipitant sa marche, à mesure qu'elle gagne du terrain. A partir de 1878, la France est continuellement agitée par les luttes religieuses, par les querelles de partis, et tout ministre qui ose regarder du côté de l'Egypte est aussitôt renversé par le parti maçonnique que dirige M. Clemenceau. En Italie, la franc-maçonnerie porte au pouvoir Depretis et Crispi, qui lancent leur pays dans la guerre contre l'Abyssinie. Cette action simultanée donne à l'Angleterre son entière liberté d'action et lui permet d'avancer sa conquête.

En 1894, M. Carnot, au lendemain de la visite de l'amiral Avellane, avait chargé le colonel Monteil d'aller occuper un poste sur le haut Nil, mais M. Carnot avait été assassiné peu de temps après, et M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, avait immédiatement rappelé le colonel Monteil.

En France, il y a deux personnes : la franc-

1. Voir, dans *le Correspondant* des 25 septembre et 25 octobre 1905 et 25 mars 1906, les études de tout premier ordre que M. Etienne Lamy a consacrées à cette question, sous le titre : *Affaires d'Egypte et de France : la Leçon d'un siècle.*

maçonnerie et la nation, — la nation qui produit et la franc-maçonnerie qui l'exploite, la nation qui obéit et la franc-maçonnerie qui gouverne. La nation fournit les travailleurs, les soldats, les marins; la franc-maçonnerie fournit les politiciens. De la nation sort toute une pléiade de héros, explorateurs, marins, soldats. Ils portent triomphalement son drapeau sur toutes ces terres qui sont les empires futurs, ils explorent, découvrent, meurent, mais en mourant plantent leur drapeau et de son ombre couvrent des territoires immenses, que d'autres n'avaient pas soupçonnés, où d'autres ne s'étaient pas aventurés et qu'ils lèguent à la France. Sur leurs exploits, sur leurs conquêtes, sur leur vie, sur leur mort, la presse fait généralement le silence; les politiciens les désavouent et renoncent à leurs conquêtes, que l'Angleterre recueille; et la France pour ses héroïques pionniers n'a que l'indifférence et l'oubli.

En 1895, un officier d'infanterie de marine, l'un de ces extraordinaires *conquistadores* que dans l'armée on appelait *les Africains*, le capitaine Marchand, se présentait au ministère des Colonies. Sur le sol africain, Marchand avait nettement distingué les positions prises et la partie

qui se jouait, partie que la France allait perdre, après avoir eu tous les atouts en main. Reprenant le projet du président Carnot, le précisant et en détaillant les conditions pratiques d'exécution, il déterminait, en outre, le point qui commandait stratégiquement la vallée du Haut Nil et qu'il fallait occuper, Fachoda.

Le ministère alors aux affaires était un ministère Ribot, un de ces ministères bigarrés comme la franc-maçonnerie nous en lègue quand, obligée de se retirer, elle semble céder la place; à côté de M. Trarieux, qui devait jouer dans l'Affaire Dreyfus le rôle que l'on sait, s'y trouvaient M. Chautemps et M. Hanotaux. M. Chautemps était aux colonies, ce fut lui qui vit Marchand; il comprit aussitôt son projet, lui fut acquis et s'efforça d'y gagner ses collègues. M. Hanotaux était l'élève et l'admirateur de Jules Ferry; il avait repris sa politique, mais il la réduisait à la mesure de l'opportunisme. S'il avait la souplesse et l'habileté qui avaient fait défaut à son maître, il n'en avait pas la hardiesse, l'énergie, ni l'envergure. Aux difficultés que M. Chautemps devait rencontrer pour faire adopter par ce cabinet une politique coloniale positive, se joignaient les difficultés de la

situation où se trouvait le cabinet lui-même et qui ne lui laissaient guère le loisir de regarder au dehors. Après de nouvelles discussions sur l'affaire du Panama, le ministère s'était vu en butte aux violentes attaques des socialistes au sujet de la grève de Carmaux. Cependant il avait triomphé de tout et, le 25 octobre, un ordre du jour de confiance voté à une énorme majorité lui assurait une longue existence. Le 28, M. Chautemps avait obtenu gain de cause pour l'expédition Marchand et quittait la Chambre où aucune question de quelque importance ne devait être agitée, en compagnie du jeune capitaine auquel il annonçait que son ordre de départ serait signé le lendemain. Deux heures plus tard, sur une question insignifiante, le ministère était renversé.

Marchand partit seulement le 25 juin ; le 23 juillet, il arriva à Loango et bientôt s'achemina vers son but avec les faibles ressources dont il disposait.

Dans le même temps, la Belgique et l'Angleterre préparaient, elles aussi, chacune une expédition sur le Haut Nil. Ni pour l'une ni pour l'autre l'argent n'avait été ménagé. La première, formée dans le Congo belge, comptait 6.000 hommes et 40 pièces

de canon, sous les ordres du baron Dahnis; elle disposait d'une cinquantaine de vapeurs de commerce. La seconde, forte d'environ 3.000 hommes, de plusieurs batteries et de trois vapeurs, et commandée par le colonel Mac Donald, partait du lac Nyassa, pour descendre le Nil et donner la main au général Kitchener.

Ni l'une ni l'autre de ces expéditions ne devait aboutir. La disette amena une révolte des porteurs du baron Dahnis, qui massacrèrent les officiers belges. Les troupes noires du colonel Mac Donald se mutinèrent également, et il dut s'arrêter pour lutter contre ses propres soldats. Tandis qu'il était ainsi enlisé au milieu de ses caisses, de ses canons et de ses éléphants, Marchand passait avec sa petite troupe; il allait réussir, lui, grâce à son indomptable énergie, à sa folle audace, et à son méthodique sang-froid. Pendant deux ans, silencieusement, il devait lutter contre le climat, contre le pays, contre les naturels; mais au bout de ces deux ans, lord Kitchener devait trouver à Fachoda le drapeau tricolore.

En France, le public ignorait la mission Marchand, il ignorait jusqu'à l'existence de Marchand. En Angleterre, il n'en était pas de même. On con-

naissait cette mission, dont on ignorait le but précis. On s'en préoccupait, et n'est-ce pas par un effet de cette préoccupation qu'au printemps de 1897 miss Chamberlain, la fille de l'homme d'Etat anglais, éprouvait un impérieux besoin de passer quelque temps au milieu de nous? Elle fit un séjour à Paris dans le monde qui allait être bientôt le monde dreyfusiste, mais ne put apprendre rien de précis; c'est alors que les agences anglaises, plaidant le faux pour savoir le vrai, firent paraître, au mois de septembre, dans un journal belge, la nouvelle de la mort de Marchand. Dès que l'on sut la vérité sur le but de la mission, la franc-maçonnerie lança l'Affaire Dreyfus.

Il n'était que temps pour l'Angleterre. Il était bien certain que Marchand, qui n'était pas mort, allait arriver à Fachoda; la France était alliée à la Russie, l'Allemagne nous offrait officiellement de s'unir à nous et les Boërs allaient se soulever au Transvaal. L'Affaire Dreyfus eut le double résultat d'amener M. Delcassé au ministère des Affaires étrangères et de nous mettre en opposition avec l'Allemagne, but précis auquel tendirent tous les efforts du parti dreyfusiste. Dreyfus, sachant qu'on avait besoin de lui, tâchait de tirer de cette

situation le meilleur parti possible ; mais il comptait peu pour les siens ; ils lui en voulaient de son attitude, ils lui en voulurent de ruiner tout leur plan de manœuvres, en acceptant sa grâce ; ce qu'ils voulaient, c'était obliger l'état-major, pour justifier la condamnation de Dreyfus, à publier la pièce secrète dont l'Allemagne ne pouvait tolérer les révélations et qui eût infailliblement amené la guerre.

L'Affaire Dreyfus devait procurer à l'Angleterre un conflit franco-allemand ; elle a échoué sur ce point, mais elle lui a valu l'Egypte et Terre-Neuve.





RÉPONSE A QUELQUES ARGUMENTS

En regard de ces faits, voyons maintenant les raisons qui ont permis d'attribuer aux Juifs la création de la franc-maçonnerie. On pourrait les appeler des raisons de sentiment; elles ne résistent guère à un examen attentif.

La franc-maçonnerie, gouvernement occulte et pouvoir politique, s'est introduite dans le cadre des anciennes corporations de métiers; elle en a pris le nom et en a gardé certaines formules, certains symboles, certaines traditions de forme. Le meurtre d'Hiram était l'une de ces légendes, comme celle du juif errant, populaire au moyen-âge : elle a passé des rites de l'ancien compagnonnage dans ceux de la franc-maçonnerie.

La franc-maçonnerie, attaquant le dogme catholique, niant les miracles et les mystères, était obligée d'y substituer quelque chose d'analogue, pour donner satisfaction au besoin de merveilleux qui s'impose à beaucoup d'esprits. Cet « autre chose » fut l'occultisme; or, l'occultisme, la magie viennent de l'Orient et nous sont connus seulement par la Cabale des Juifs. Quant à la perpétuité de la race juive, elle s'explique par les conditions historiques où cette race s'est trouvée; ces conditions l'empêchaient de se fondre dans les autres peuples, et nous avons vu que les souverains avaient un intérêt puissant à l'empêcher d'être absorbée et de disparaître, qu'ils avaient même établi des lois en conséquence. Il s'est produit pour les Juifs ce qui se produit actuellement aux Etats-Unis pour les nègres, dont le nombre s'est accru dans des proportions qui inquiètent les Américains.

On prend des airs tragiques pour nous parler du « sionisme », nous dénoncer le mouvement sioniste et nous en signaler les progrès; et on nous le montre comme l'aboutissement, le triomphe, l'apothéose de cette action secrète et mystérieuse menée dans l'ombre par les Juifs à travers les siècles.

Cela est enfantin. L'idée de quitter les peuples qu'ils exploitent, qu'ils font travailler pour eux, au milieu desquels ils s'enrichissent, et d'aller quelque part, dans une contrée sans doute stérile et délaissée, reconstituer le peuple de Dieu, arroser la terre de beaucoup de sueurs, en tirer peu de profit, et finalement reconstruire le temple de Jérusalem, — ce serait pour les Juifs ce que serait pour le gui l'idée de quitter le chêne et le peuplier sur lesquels il vit, et d'aller quelque part se planter en pleine terre pour devenir lui-même un grand arbre : ils en mourraient pareillement.

Il y a parmi les Juifs des esprits religieux ; il se peut que ce rêve ait hanté quelques mystiques. Ils sont sûrement fort peu nombreux. Mais, d'ailleurs, quel que soit leur nombre, ce n'est pas la réalisation de leur rêve qui est à craindre et ce n'est pas par là que les Juifs sont dangereux.

Enfin, un des caractères les plus frappants de la franc-maçonnerie, et où l'on veut encore voir un argument en faveur de la thèse qui en fait un instrument des Juifs, c'est cette haine implacable dont elle a poursuivi constamment les Bourbons, Louis XVI en particulier, et la papauté.

Toute haine a toujours un fondement. Nous avons vu qu'à partir du XVIe siècle, en France on ne s'occupe plus des Juifs. « Le XVIe siècle, dit Bédarride, marque le terme des persécutions contre les Juifs. » De sorte que c'est précisément depuis l'avènement des Bourbons que les Juifs n'ont plus de motifs de rancune contre la royauté. Louis XVI est le premier des Bourbons qui s'occupe d'eux, et c'est pour rendre en leur faveur une série d'ordonnances libérales qui les amènent progressivement à l'émancipation.

Pour l'Angleterre, il en est autrement : les Bourbons représentent le pacte de famille, Louis XVI représente la guerre d'Amérique, la lutte pour l'empire des mers et, en Hollande comme partout ailleurs, la politique anti-anglaise.

Et la papauté ? Depuis le milieu du VIe siècle, et aussi longtemps qu'ils ont été persécutés, les Juifs ont eu les papes comme constants et uniques protecteurs.

C'est Grégoire le Grand, le premier, qui prend leur défense [1]. Au IXe et au Xe siècle, on ignore ce qu'ils font en Italie, les témoignages manquent [2] ;

1. *Epistol. Gregor. magn.*, l. 1, epist. 45 ; l. 7, ind. 2, epist. 5 ; l. 3, epist. 8 ; l. 7, epist. 134, 115.
2. Basnage, l. 9, cap. 5, § 6.

cela indique en tout cas qu'ils n'y étaient pas persécutés. Au XI[e] siècle, ils sont maltraités dans les autres pays; en Italie, Alexandre II les prend sous sa protection [1]. Au XII[e] siècle, ils y acquièrent une grande importance, les papes se bornent à disputer avec eux théologiquement [2]; en même temps, saint Bernard se constitue leur champion lors de la deuxième croisade.

Alexandre III les protège également; en 1165, ils viennent au devant de lui « cum signiferis, stratoribus, scriniariis, judicibus, clero, de more legem suam deferentes in brachiis [3] ». Ils avaient donc toute liberté et participaient aux solennités avec leur organisation indépendante. Alexandre III avait ordonné de respecter leur religion, et, en 1179, le troisième concile de Latran sanctionnait ses décisions [4]. Ce pape avait même pris un juif pour intendant des finances [5]; ce n'était peut-être pas le seul des successeurs de saint Pierre qui dût remettre à un juif les intérêts financiers du Saint-Siège. Les faits que nous relevons sous son

1. *Conciliorum,* t. IX, p. 1154, 1158.
2. Ciaconus, *Hist. pont. rom.*, t. I, p. 977.
3. Muratori, *Antiq. ital.*, t. I, p. 896.
4. *Append. part.*, 20, c. 1, p. 1540.
5. Voy. *Benj. de Tudela.*

pontificat n'ont du reste rien d'exceptionnel; lors de la prise de possession des papes, le cérémonial réservait une place aux Juifs qui présentaient au nouveau pontife les tables de la loi [1].

Les Juifs continuent à jouir successivement de la faveur d'Honorius III [2], qui menace d'excommunication tout chrétien qui se porterait à des violences contre eux, de Grégoire IX, qui interdit aux chrétiens de soulever avec eux des controverses religieuses [3], d'Alexandre IV, qui ne peut toutefois empêcher les mouvements populaires qui se produisaient contre eux [4].

Lors du grand schisme, les papes se transportent à Avignon, les Juifs les y suivent, et Clément V les sauve des violences des « pastoureaux ». Poursuivis partout au XIVe siècle, c'est à Avignon seulement qu'ils trouvent un asile, et Clément VI, dans ses lettres du 5 octobre 1348, proteste contre les violences dont ils sont l'objet et défend de les tuer et de les calomnier. La papauté retourne en Italie, les Juifs y retrouvent la même faveur ;

1. Cancellieri, *Storia de' solenni possessi de' sommi pontifici*, p. 223.
2. *Bullarium privilegior. ac diplom. romanor. pontific. amplissima collect.*, t. III, 1 part., p. 191.
3. *Id.*, p. 280.
4. Voy. Salom. Ben. Virga, p. 140.

sous Boniface IX, ils élèvent à Bologne une magnifique synagogue. Ils seront soutenus encore par Paul III et par Sixte V[1].

Assurément il est humain que les bienfaits soient payés d'ingratitude; mais, tout de même, les bienfaits ne sont pas un motif suffisant à expliquer la haine de ceux qui les ont reçus contre ceux de qui ils les ont reçus. Pour admettre que les Juifs ont créé la franc-maçonnerie en haine des Bourbons et de la papauté, il faudrait par ailleurs vérifier et expliquer cette haine que les faits rendent incompréhensible.

Contrairement à l'avis de M. Copin-Albancelli, la haine de l'Angleterre pour la papauté, de même que pour les Bourbons, nous paraît non seulement beaucoup plus probable, mais même bien établie. Les rapports de la papauté ont été de bonne heure beaucoup moins cordiaux avec l'Angleterre qu'avec les Juifs. Quand on nous enseigne l'histoire de la Réforme, on commence toujours à

1. A la fin du xve siècle, Bernardin de Feltre prêche en Italie une véritable croisade contre eux. Se place-t-il sur le terrain religieux? Aucunement. C'est comme prêteurs publics qu'il les combat; et, pour leur faire échec, il invente les monts-de-piété. Dans la seule ville de Padoue, il arrive par ce procédé à faire fermer vingt-deux bureaux juifs de prêts sur gages qui leur rapportaient 20.000 écus d'or.

Luther et à la vente des indulgences; on nous parle aussi d'Erasme et un peu d'Ulrich de Hutten; c'est tout. Et nous localisons la Réforme en Allemagne, nous la datons du XVIe siècle et nous l'attribuons à Luther, en ajoutant simplement qu'« Erasme avait couvé l'œuf d'où Luther est sorti ». De même dans nos cours d'histoire, qui sembleraient parfois avoir été rédigés par quelque moderne Scudéry, on nous apprend que toute l'Angleterre s'est faite protestante parce que Henry VIII, épris d'Anne Boleyn, voulait l'épouser, et qu'il lui fallait pour cela divorcer d'avec Catherine d'Aragon. Léon X, parlant des récriminations de Luther, disait : « Querelles de moines. » Il avait raison et ce n'eût peut-être été que cela, si Luther, froissé dans son amour-propre et cherchant une vengeance, n'eût trouvé chez les Hussites une doctrine qui lui permit de combattre le pape en attaquant la papauté elle-même. Cette doctrine, les Hussites la tenaient de John Wicleff, qui était anglais et vivait au XIVe siècle. Elle ne lui avait pas été dictée par une rancune personnelle à la suite de démêlés avec la cour de Rome. Wicleff n'était que le porte-parole de la nation anglaise, il ne faisait qu'en exprimer

les sentiments ; aussi, tandis que la réforme de Luther devait être imposée par une sorte de conspiration des hauts barons allemands, et que Luther lui-même devait être obligé de se cacher pendant deux ans à la Wartbourg, attendant l'issue de la propagande qui se faisait en faveur de ses idées, Wicleff avait librement prêché les siennes en Angleterre,il avait avec lui la nation et était couvert par la Chambre des Communes. Et quand Henry VIII prétexta de son divorce pour amener le divorce entre l'Angleterre et le catholicisme, il fut soutenu de toute l'Angleterre, à commencer par le clergé.

La haine du catholicisme est, dans la suite, en quelque sorte le signe de ralliement en Angleterre. Il faut, pour s'en rendre compte, lire les auteurs anglais, il faut voir la législation que Bacon édicta contre les catholiques, les procédés employés à leur égard. D. Hume, historien protestant, dit que, quand on y songe, la conspiration des Poudres ne surprend plus. Au XVII[e], au XVIII[e] siècle, on dit *papiste* en Angleterre, comme on dit aujourd'hui *clérical* en France.

L'ENTRÉE DES JUIFS DANS LA FRANC-MAÇONNERIE EST DE DATE RÉCENTE

Actuellement, la solidarité des Juifs et de la franc-maçonnerie est un fait incontestable, et nous ne songeons pas à le contester ; mais il convient de rechercher à quelle date remonte cette solidarité. Ce que nous avons voulu montrer jusqu'ici, c'est qu'elle n'existait pas à l'origine et qu'on n'en trouve aucun indice jusqu'au premier Empire.

Mais, vers la fin du premier Empire, un juif, banquier à Francfort, après avoir fait une grosse fortune, devient le financier de l'électeur de Hesse-Cassel, qui lui confie ses biens, en 1806, lors de l'invasion française. Or, ce banquier juif a eu cinq fils ; chacun d'eux devient chef d'une maison de banque à Londres, à Paris, à Vienne, à Naples,

outre celle de Francfort. Dans chacune de ces maisons ils réunissent des capitaux juifs. Le troisième de ces fils, Nathan, le plus remarquable, établi de bonne heure en Angleterre, devient l'agent financier des Anglais dont les ressources d'argent font sur le continent les frais de la coalition contre Napoléon. La banque Rothschild fait un coup de bourse célèbre, le jour de Waterloo, et, après la chute de Napoléon, cette banque, grâce aux cinq maisons dont elle dispose et qui se soutiennent mutuellement, grâce aux capitaux qui y sont déposés, grâce à l'appui politique qui lui est acquis, transforme le système des finances de l'Europe, les monopolise, obtient les emprunts d'Etat et constitue ce qu'on a appelé la haute banque. Avec la banque Rothschild, les Juifs ont ressaisi la puissance financière. Or, il se trouve que c'est précisément aussi à la fin du premier Empire que les loges maçonniques s'ouvrent pour les Juifs, qu'on y voit des frères qui se nomment Abraham, et que les Bédarride apportent le rite de Misraïm.

Jusque-là on avait noté seulement la présence dans la franc-maçonnerie de Martinez Pasqualis, que l'on a supposé être un juif portugais, précisément en raison des termes employés dans le rite

maçonnique qu'il avait fondé. En fait, on ignore ce qu'il était et d'où il venait. On a prétendu aussi qu'au convent de Wilhelmsbad l'entrée des loges fut ouverte aux Juifs. On n'en sait rien. Le seul résultat précis du convent de Wilhelmsbad, et qui avait donné lieu à sa tenue, fut de relier ensemble les loges de l'Allemagne et de les centraliser sous l'obédience du grand-maître, le duc de Brunswick.

Ainsi, jusqu'à la fin de l'Empire, pour attribuer un rôle aux Juifs dans la franc-maçonnerie, on ne s'appuie que sur des suppositions. Eux-mêmes n'y paraissent pas. Leur entrée dans les loges, leur rôle dans l'association, leur solidarité avec elle datent du jour où ils ont eu partie liée avec l'Angleterre.

Cette innovation n'avait pas échappé à Joseph de Maistre, et il nous semble bien avoir donné la note juste quand il écrivait, en 1816, au czar Alexandre : « La secte qui se sert de tout paraît en ce moment tirer un grand parti des Juifs, dont il faut beaucoup se méfier. »

Sous prétexte de détruire la « superstition religieuse », nous l'avons remplacée par une autre, la superstition de la science, ou plus exactement la superstition de l'appareil scientifique. Cette nouvelle superstition est assurément moins poétique que l'autre ; elle est peut-être plus dangereuse, car, au bout du compte, si les malades qui se plongent dans la piscine de Lourdes ne sont pas tous guéris, cela ne peut toujours pas leur faire grand mal : on ne pourrait affirmer la même chose pour les malheureux à qui on ouvre le corps au nom de la science dès qu'ils ont mal au ventre. Cette superstition a ses pontifes, ses charlatans et ses dupes ; dupes d'autant plus crédules qu'au moins la religion ne changeait pas tous les six mois, et que, quand on avait adopté

une croyance, c'était généralement pour le reste de sa vie ; au lieu que les fervents de la science sont obligés de changer continuellement de *credo* et de croire chaque saison le contraire de ce qu'ils croyaient la saison précédente, et d'ailleurs avec une foi non moins absolue.

Pour ces nouveaux fanatiques, la foi prévaut contre les apparences, contre le bon sens, contre l'évidence. Qu'une digue cède à la poussée des eaux, qu'un pont s'écroule à peine construit, les ingénieurs ne conviendront pas qu'ils ont fait de leur mieux, mais qu'ils ne peuvent, dans leurs travaux, que se conformer aux données de l'expérience, qu'ils ne sont pas dans la matière et qu'elle ne leur a jamais dit comment elle entendait se comporter. Point. Ils répondront que les calculs étaient justes ; et donc, c'est la digue qui est dans son tort, c'est le pont qui est dans son tort, car « le calcul ne trompe pas et la science est infaillible ». De même aussi ils sont dans leur tort les malades qui ne supportent pas « le choc », et meurent d'une opération « qui avait admirablement réussi ».

En même temps nous nous piquons d'être de fortes têtes et nous n'admettons que ce qui nous

est démontré scientifiquement. C'est le prétexte sans doute que plusieurs invoqueront pour refuser de s'inquiéter du danger que signale la présente étude. On nous reprochera de ne pas apporter une démonstration scientifique de notre thèse, encore que l'aveu contenu dans la lettre de lord Granville [1] vaille bien une démonstration, si scientifique soit-elle. A ceux qui nous feront ce reproche, nous pourrions demander qui leur a jamais expliqué scientifiquement la nature du sommeil. Cependant, chaque soir, ils se couchent, certains qu'ils vont s'endormir, pour se réveiller le lendemain.

Mais quoi? Les Troyens sans doute aussi étaient de fortes têtes et avaient reçu une belle éducation qui ne leur permettait d'admettre aucune vérité qui ne fût démontrée. Ils ont entendu résonner des armes dans les flancs du cheval d'Ulysse, et Laocoon leur a crié gare, mais il ne leur a pas démontré scientifiquement que les Grecs étaient cachés dedans. Ils s'y sont attelés et ont tenu à le faire entrer eux-mêmes dans leurs murs :

Quos vult perdere Jupiter dementat prius.

1. Voir page 48.

FIN

APPENDICE I

La franc-maçonnerie est une association internationale et un instrument de gouvernement. Elle a pour but de créer un lien entre des individus de races, de religions, de nationalités différentes, et d'imposer à leur conscience d'autres idées, une autre morale, d'autres obligations que les idées, la morale et les obligations qui leur viennent de leur race, de leur religion et de leur nationalité. A l'obéissance qu'ils doivent à leurs lois et à leurs autorités nationales, elle substitue chez eux l'obéissance à une autorité secrète qui pour eux reste toujours secrète. Exploitant pour cela le sentiment de l'intérêt, elle leur impose cette obéissance en la récompensant d'avantages personnels et immédiats et en leur faisant craindre les vengeances d'un pouvoir qui leur reste toujours inconnu et que leur imagination peut grandir démesurément.

Lors donc que l'on étudie la franc-maçonnerie, il faudrait toujours la suivre sur le terrain international,

voir comment elle procède dans les différents pays, pour en déduire le but qu'elle poursuit.

Les Français ne sont guère capables de ce travail. Particularistes à l'excès, rendus plus particularistes encore par leur éducation, ils pensent faire œuvre d'analystes sérieux et profonds seulement en se *spécialisant*. Dans chaque question, ils découpent un petit lambeau qu'ils fouillent leur vie durant, et peut-être bien qu'ils arrivent à en connaître à fond ce qu'on en peut connaître quand on l'étudie isolément; mais ils ne se rendent pas compte qu'ils arrivent à faire un tout de ce qui n'est qu'une partie et que, par conséquent, ils réduisent les connaissances qu'ils peuvent acquérir à la seule connaissance des détails secondaires. Ils dissèquent une main sans tenir compte du corps ; ils pourront découvrir ce qu'est la peau et ce que sont les ongles ; ils ne comprendront jamais ni la circulation, ni le système nerveux.

A leur tournure d'esprit vient se joindre leur prodigieuse ignorance de tout ce qui est extérieur à leur pays, à leur ville, à leur petit cercle. Car le snobisme peut bien les rendre cosmopolites, en faire des ibséniens, des anglomanes ou des japonisants, mais comme ils ne connaissent ni le pays, ni le milieu, ni le caractère, ni la langue des étrangers dont ce snobisme leur fait adopter les idées, ils ne peuvent non plus comprendre ces idées, et ils sont ibséniens à un point de vue tout différent de celui d'Ibsen, anglais à un point de vue tout différent de celui des Anglais et japonisants d'une façon toute différente de celle des Japonais.

C'est ainsi qu'ils ont procédé pour la franc-maçon-

nerie : ils l'ont étudiée en France et l'ont limitée à la France. Ils se sont procuré à prix d'or le compte-rendu secret des convents annuels qui se tiennent à Paris ; ils y ont lu les divagations stupides des Homais des différents grades et sont arrivés à cette déconcertante constatation, que la France est au pouvoir de la franc-maçonnerie, que cette organisation est une merveille d'ingéniosité, qu'elle atteste chez ses chefs la plus prodigieuse connaissance des hommes, la science la plus approfondie de la politique et du gouvernement, et que ces chefs ce sont MM. Lafferre, Desmons et autres, sur lesquels plane encore la personnalité lamentablement verbeuse et vide de M. Brisson.

Sans doute, on devait s'attendre à se trouver en présence de mystères dans une religion qui repose tout entière sur le mystère.

Cependant, si l'on s'était donné la peine de regarder hors de France et de se renseigner, ces choses extraordinaires seraient peut-être devenues moins mystérieuses. On aurait appris qu'en Angleterre la franc-maçonnerie est l'école de la politique et du gouvernement ; que c'est de là que sortent par sélection les hommes d'Etat, que le grand-maître y était naguère encore le roi Edouard VII, alors prince de Galles ; qu'aujourd'hui c'est son frère, le duc de Connaught ; que les vrais convents se tiennent en Angleterre ; qu'ils sont vraiment secrets ; qu'on en ignore la tenue ; qu'on ne sait pas ce qui s'y passe, précisément parce que ce sont les vrais convents, qu'ils sont tenus par les vrais chefs qui sont des hommes d'Etat et non par des cuistres faméliques qu'on peut facilement acheter. On aurait appris enfin que le vicomte Hayashi a été gagné à la maçon-

nerie et que par son entremise l'Angleterre travaille à organiser cette association au Japon. On aurait pu trouver matière à réfléchir, en voyant que, chez la nation qui est précisément la seule qui ait une politique mondiale, qui, dans le monde entier, a des établissements, des correspondants, des points d'appui, qui dispose de tous les moyens d'information et de tous les moyens de transport, la direction de cette association, qui est aussi mondiale, se trouve aux mains des hommes d'Etat.

Regardant alors en France, on aurait pu se demander quel a été le véritable rôle de ce prince de Galles, grand-maître de la franc-maçonnerie, pourquoi il vivait constamment chez nous, et quelle besogne il y faisait, en réalité, à l'abri des excentricités de la « grande vie ». Et l'on aurait été amené à songer que si la franc-maçonnerie est anti-française, c'est que sa direction n'appartient pas à des Français ; que si cette direction s'enveloppe d'un si profond mystère, c'est qu'elle ne peut être avouée; on aurait songé que si la franc-maçonnerie une et universelle est une admirable machine de gouvernement dirigée avec une incomparable habileté, s'il s'y trouve à la fois des chefs fournis par l'Angleterre qui sont les plus grands politiques du monde entier et d'autres fournis par la France qui ne sont que de ridicules fantoches, c'est donc que ceux-ci ne sont que des polichinelles dont les premiers tiennent les fils.

APPENDICE II

Non seulement les Français ignorent tout ce qui se passe hors de chez eux, mais en outre leur esprit tout d'une pièce leur rend très difficile la compréhension de l'action maçonnique. Voyant aujourd'hui que cette action est manifestement anti-religieuse et anarchique, ils réduisent la franc-maçonnerie à n'être que l'irréligion et la Révolution.

Cependant, il y a quelques années encore, il arrivait qu'on découvrît un franc-maçon dans un homme qui, par ses idées, sa situation, son genre de vie, aurait dû être un ennemi plutôt qu'un adepte de cette secte. Si on lui en faisait l'observation,il vous répondait : «J'appartiens à une loge très indépendante ; nous y bénéficions de l'assistance mutuelle que se prêtent tous les francs-maçons indistinctement et qui est particulièrement utile aux gens qui comme moi voyagent beaucoup, mais nous ne faisons pas de politique et nous restons étrangers

au mouvement sectaire qui entraîne actuellement la plupart des loges. » Il était de bonne foi.

La franc-maçonnerie utilise tout le monde, les hommes de toutes les classes, de tous les mondes, de tous les caractères. Elle les emploie à un rôle qui reste dans leur caractère, mais qui lui est utile. Sectaire et révolutionnaire, elle a des loges pour réactionnaires. A ces réactionnaires elle ne demandera pas d'embrasser ses doctrines d'athéisme et d'anarchie, mais par eux elle connaîtra et elle pénétrera leur monde, elle y fera prévaloir telles idées, adopter telle attitude, d'ailleurs en harmonie avec les principes réactionnaires, mais qui lui permettront de combiner comme elle le désire son action générale.

Tirant parti des uns, donnant des ordres aux autres, elle arrive à faire concourir à son propre but les éléments les plus opposés. Il lui suffit pour cela de choisir un terrain propice.

M. Rouvier avait assez de sens politique pour chercher à éviter des difficultés avec l'Allemagne : la franc-maçonnerie l'a culbuté. Pour cela, elle lui a imposé comme ministre de l'Intérieur M. Dubief, à qui elle a fait faire l'application de la loi de séparation, de façon à exaspérer les catholiques. Au lendemain d'une visite du roi d'Angleterre, une interpellation sur l'application de la loi a réuni contre le ministère tous les modérés; il a suffi de faire voter avec eux un certain nombre de F.·. pour le mettre en minorité. Il a été remplacé par un ministère dont le chef apparent n'est, suivant le système maçonnique, qu'un homme de paille, dont le chef véritable est M. Clemenceau, l'homme de l'Angleterre.

En Allemagne, le parti maçonnique a toujours été le

parti militaire. Son programme, c'est l'hégémonie de l'Allemagne sur le continent et la guerre contre la France considérée comme l'ennemie naturelle. Depuis que Guillaume II a osé rêver d'une puissance maritime, le parti maçonnique allemand, d'exclusivement nationaliste et militaire qu'il était, s'est fractionné, et, à côté du parti militaire qui pousse toujours à la guerre contre la France, on sent couver l'action d'un parti anarchiste qui s'attaque spécialement à la personne de l'empereur.

En Italie, le parti maçonnique, composé de la bourgeoisie, a fait l'unité au bénéfice de la maison de Savoie contre les Bourbons et la papauté. Il a fait choisir Rome comme capitale du nouveau royaume pour en déloger le pape.

Mais celui-ci s'est obstiné à rester au Vatican et on n'a pas osé l'en expulser. Avec le temps, l'Italie a pris sa place parmi les grandes nations et son gouvernement a senti le parti qu'elle pourrait tirer d'un accord avec le chef du catholicisme. De plus en plus, cet accord est le but poursuivi par le Quirinal.

La franc-maçonnerie italienne, qui jusque-là était monarchiste, est alors devenue révolutionnaire et prépare l'avènement de la République.

Le voyage de M. Loubet à Rome a été le prétexte d'une active campagne menée dans ce sens. En l'honneur du président de la République Française, et, sous le couvert des fêtes qui lui étaient offertes, la propagande républicaine s'est donné libre cours en Italie. Le gouvernement n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il y avait là un coup monté, et, pour couper court au mouvement, le roi a expédié son hôte, tambour battant, lui

faisant mettre les bouchées doubles et avaler en quatre jours les réjouissances qui devaient durer une semaine. Notre premier magistrat, qui avait l'estomac bon, s'est plié à tout. Averti, le dernier morceau dans la bouche et la dernière note de la *Marseillaise* dans l'oreille, que c'était fini et qu'il n'avait plus rien à faire à Rome, il a bouclé sa valise, docile et satisfait à l'étranger comme en France, et nous est revenu toujours souriant. Derrière lui, la lutte s'est poursuivie sourde, mais violente; elle a amené la crise ministérielle, elle vient de nous donner la réélection de Nasi (1).

(1) Nasi, grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, ministre des Travaux publics, convaincu de concussion, avait disparu. Suivant sa méthode, la franc-maçonnerie a enflé la voix pour le glorifier. L'Italie a été inondée de cartes postales illustrées représentant l'ex-ministre, les bras croisés, dans une attitude héroïque. Une apologie rédigée dans la langue amphigourique des loges l'y saluait de « Lion sublime », et flétrissait comme ils le méritaient « les Pharisiens » qui avaient osé lui jeter la pierre. Nasi vient d'être réélu. L'a-t-il été vraiment? Nul ne le saura jamais; cela s'est passé en Sicile.

Pour comprendre beaucoup de choses d'Italie, il faut connaître la Camorra du midi de la Péninsule et la Mafia sicilienne. Ce sont des associations secrètes, filles de la franc-maçonnerie et appropriées au caractère et aux besoins des gens du pays. Associations d'assistance mutuelle dans l'acception la plus étendue, leur objet est l'exploitation des non-affiliés par les affiliés, jusqu'au vol et au meurtre inclusivement. Elles sont remarquables par leur organisation, ainsi que par l'ordre et l'honnêteté qui y président aux comptes et à la répartition des bénéfices. Elles ont du reste une discipline sévère, et les membres de l'association qui se sont rendus coupables de quelque faute vis-à-vis d'elle, sont balafrés à coups de rasoir dans les caves ou les carrières abandonnées où se tiennent les réunions. La franc-maçonnerie, distincte en apparence de ces associations, en a la direction politique. Les jours d'élection, en Sicile, les Mafiosi tiennent les urnes : il en sort ce qu'a décidé la franc-maçonnerie. Personne ne se permettrait de protester, car les accidents sont fréquents en Sicile : il arrive que des récoltes ou des

La Russie, qui s'ouvrait lentement la route de la Perse et des Indes, s'est vue contrainte à la guerre. Le czar allait donner satisfaction aux revendications du Japon; le guet-apens de Port-Arthur, survenu avant que sa réponse ne fût connue, a rendu le maintien de la paix impossible. C'est l'Angleterre qui a tout combiné. La Russie, comme cela arrive aux puissances qui portent ombrage à l'Angleterre, devait être à la fois en butte à la guerre extérieure et à la Révolution. Après la guerre, les Japonais se sont vus privés des fruits de leur victoire, l'Angleterre voulant laisser les deux adversaires également affaiblis et ruinés. Aujourd'hui, afin d'éloigner la Russie de l'Allemagne, elle lui offre ses bons offices pour lui faciliter un emprunt qu'elle fera souscrire à la France. Dans un pays où la grande plaie est la corruptibilité des hautes classes, les procédés maçonniques ont beau jeu. Un mouvement très fort s'est dessiné en Russie en faveur d'une entente avec l'Angleterre. Le jour où cette entente sera faite et où la Russie se subordonnera à la politique anglaise, la Révolution s'apaisera comme par enchantement; les moujicks n'éprouveront plus aucun besoin de réformes et les intellectuels ne se plaindront plus de la tyrannie.

Récapitulant ces faits, on voit clairement la marche de la politique anglaise soutenue partout par la franc-maçonnerie.

Le parti maçonnique, en France comme en Allemagne, travaille à procurer à l'Angleterre le conflit

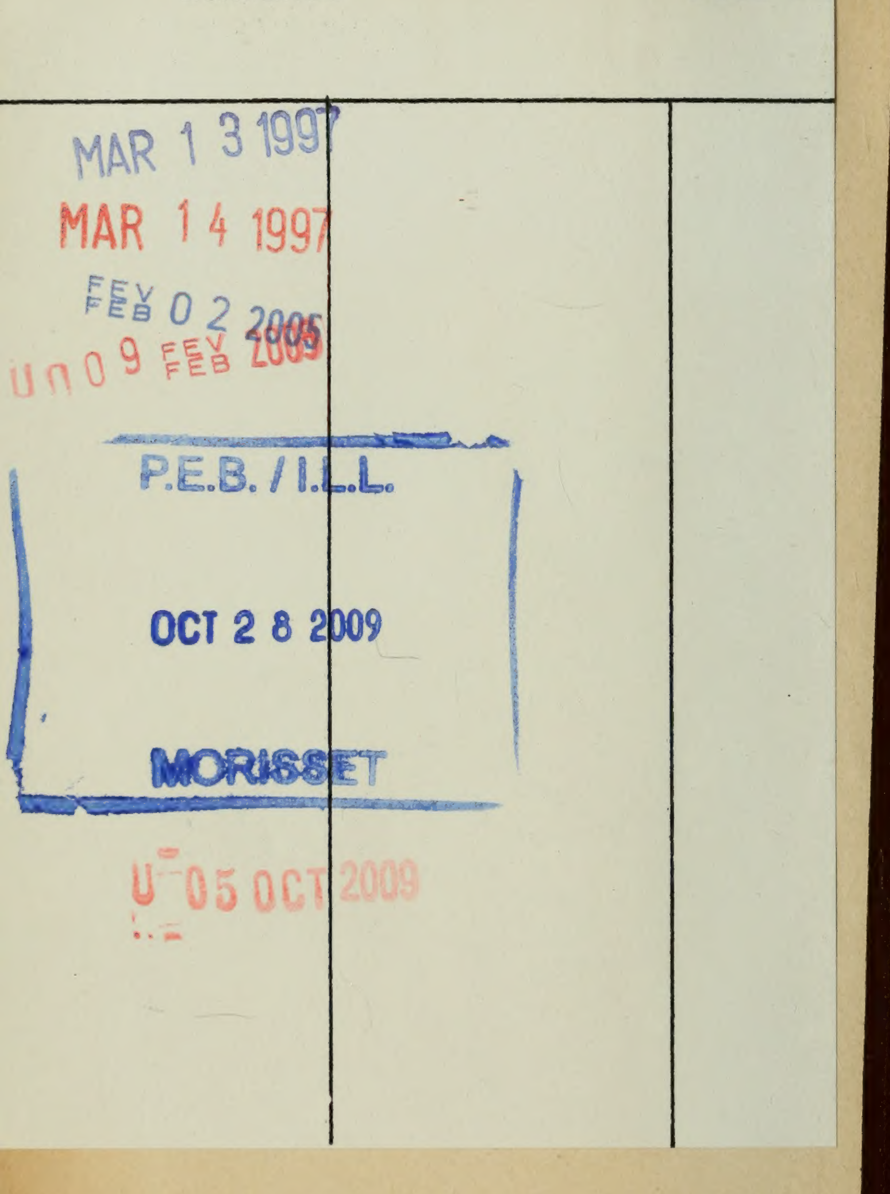
maisons y prennent feu toutes seules et que tel ou tel y perde la vie en se heurtant malencontreusement contre un poignard qu'un Mafioso tenait sans songer à mal, ou en passant par malheur sur un chemin où des chasseurs essayaient leurs fusils.

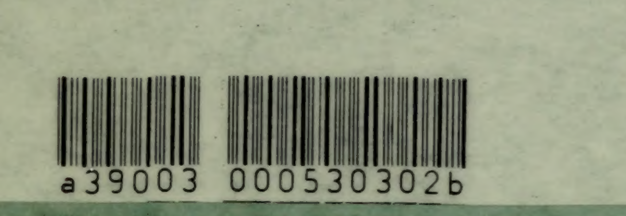
franco-allemand qui lui donnera prétexte à détruire la marine allemande ; c'est d'ailleurs à cela que se bornera son intervention. Aux prises, en Europe, avec l'armée allemande, nous verrons nos colonies menacées et peut-être envahies, car le Japon n'a pour l'Angleterre que de la rancune et l'entente cordiale ne nous donne aucune garantie en Asie. Mais s'il nous arrivait d'être écrasés sur terre et de perdre nos colonies, de Londres on nous enverrait des boîtes de conserves.

L'Italie restera en dehors de ce conflit, une autre besogne lui est réservée. La franc-maçonnerie y fera une révolution et y proclamera la République, République maçonnique qui chassera de Rome le petit-fils de Victor-Emmanuel pour pouvoir en chasser le successeur de Pie IX. Alors, suivant un projet établi de longue main et auquel on a déjà préparé les esprits, l'Angleterre, toujours généreuse, offrira au pape un asile dans l'île de Malte. Chassé d'Italie dans un moment où l'Allemagne, la France et la Russie seront en guerre, le pape n'aura pas le choix et ne pourra qu'accepter. Ce sera le triomphe final, le but de la franc-maçonnerie sera atteint. Une fois le chef du catholicisme en terre anglaise, dans la main de l'Angleterre, elle cessera d'être anti-catholique; elle demandera seulement au catholicisme de n'être qu'une forme cultuelle et de mettre l'influence qu'il aura toujours sur les consciences au service des intérêts anglais.

TABLE DES CHAPITRES

POITIERS
Imprimerie Blais et Roy
7, Rue Victor-Hugo, 7.


MAR 13 1997
MAR 14 1997
FEV FEB 02 2005
09 FEV FEB 2005
P.E.B. / I.L.L.
OCT 28 2009
MORISSET
05 OCT 2009


a39003 000530302b